

**POPSU**

**TERRITOIRES**



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PUCA**

plan  
urbanisme  
construction  
architecture

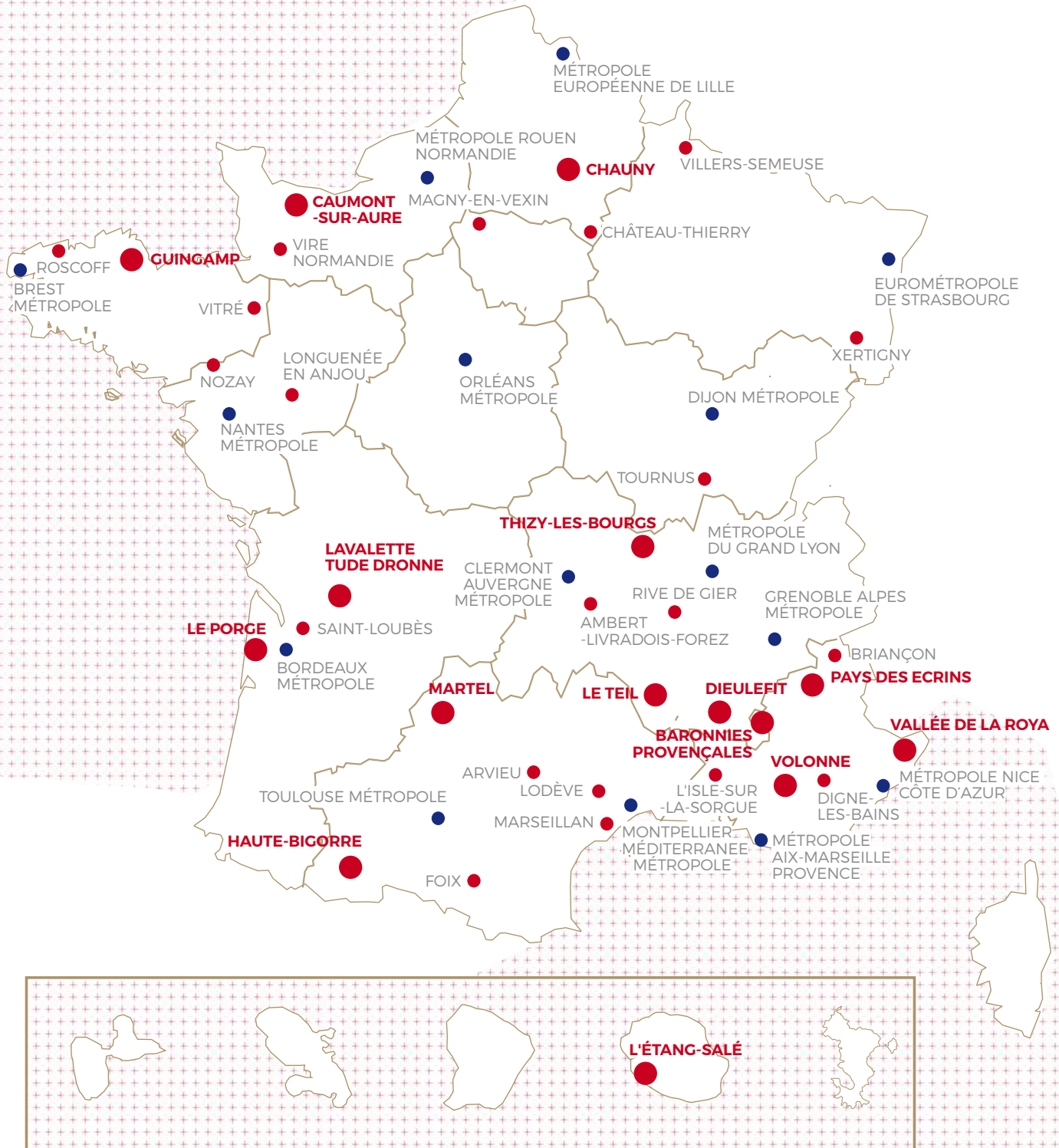




Révéler les territoires  
par l'étude de cas

# UN PROGRAMME NATIONAL, 15 NOUVEAUX LAURÉATS

- POPSU MÉTROPOLES
- POPSU TERRITOIRES SESSION 1 ET 2
- NOUVEAUX LAURÉATS POPSU TERRITOIRES SESSION 3





**Jacqueline Gourault.**  
*Ministre de la Cohésion  
des territoires et des Relations avec  
les collectivités territoriales*



# VALORISER « L'INTELLIGENCE DES TERRITOIRES »

**D**ans un monde sans cesse plus complexe et connecté, je suis convaincue que les idées viennent d'abord des territoires, qui sont la bonne échelle pour inventer et mettre en œuvre des réponses innovantes. En un mot, je crois en « l'intelligence des territoires », en l'invention de solutions adaptées à chaque situation par les acteurs locaux, les maires, les habitants.

Dans ce contexte, l'Etat évolue : moins prescriptif, il devient accompagnateur et soutient l'émergence de solutions davantage différenciées. Les programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain participent pleinement de cette démarche. Ils portent l'exigence du « cousus-main » pour accompagner les projets des petites et moyennes villes, en mobilisant toute l'ingénierie et les outils de l'Etat.

Le programme POPSU est un jalon supplémentaire dans cette perspective. Par la mobilisation de la recherche au service de l'action, il vise à construire des connaissances à partir de la diversité des trajectoires locales et, in fine, à changer de regard sur les petites villes. Il invite à « apprendre des territoires », ce qui est, je crois, un préalable indispensable pour écrire collectivement de nouveaux récits.

# POPSU, LA RECHERCHE AU SERVICE DE L'ACTION

## POPSU, UNE PLATEFORME DE DÉBATS ACTEURS-CHERCHEURS- ELUS

Lieu de convergence des milieux de la recherche et de ceux qui font et gouvernent les villes, la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines - POPSU - croise les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions associés aux villes et aux territoires. Elle capitalise, à des fins d'action, les connaissances établies sur les territoires et en assure la diffusion auprès de publics divers : professionnels, académiques, grand public. Elle se décline en deux programmes : POPSU Métropoles et POPSU Territoires. POPSU réunit plus de 450 chercheurs et constitue le principal programme de recherche sur les questions urbaines au plan national.

## UN OBJECTIF : ACCOMPAGNER L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

La mobilisation d'équipes de recherche sur le terrain et sur le temps long favorise le "pas de côté" pour les acteurs des territoires : délestés pour un temps des contraintes du quotidien et des questions réglementaires, les débats visent à construire des analyses collectives des territoires, et ainsi faciliter l'émergence de perspectives communes. La prise de distance et la mise en contexte proposée par la recherche alimente les réflexions des élus, des acteurs sur leurs propres pratiques, fait émerger de nouveaux projets et idées.

### UNE COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE MOBILISÉE



35

PETITES VILLES  
DE MOINS DE 20 000 HABITANTS

15

MÉTROPOLES



65

ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE RECHERCHE



90

UNITÉS DE RECHERCHES



450

CHERCHEURS MOBILISÉS



# POPSU TERRITOIRES, UN PROGRAMME AU SERVICE DES PETITES VILLES

## **CONSTRUIRE DE NOUVEAUX RÉCITS PAR ET POUR LES PETITES VILLES**

Les petites villes sont des chaînons essentiels de l'armature urbaine française. Aux côtés des territoires ruraux, elles constituent la réalité quotidienne de nombreux ménages. Dans ce rôle structurant, elles souffrent souvent d'un manque d'ingénierie, peuvent présenter des signes de fragilité, et montre de besoins spécifiques, au cœur du programme national Petites Villes de Demain. POPSU Territoires contribue à révéler et à identifier les besoins, trajectoires, histoires et enjeux spécifiques auxquels sont confrontées les petites villes pour enrichir le récit national des complémentarités territoriales.

## **LE LAB : ÉCOUTER, APPRENDRE, EXPÉRIMENTER**

Le "Lab" c'est le lieu d'un apprentissage collectif autour des petites villes et des territoires ruraux. On y retrouve des "Portraits de petites villes", films documentaires sur les villes accompagnées par des chercheurs, les *Carnets de territoires*, textes illustrés racontant la recherche, les notes de recommandation pour l'action, reportage photographique, mais aussi les travaux d'étudiants menés dans le cadre des recherches.



---

## PAROLES D'ACTEURS



**Sandra Marsaud**

*Députée de Charente  
Membre de la Commission du  
Développement durable et de  
l'Aménagement du Territoire  
de l'Assemblée Nationale*

# POUR UN RENOUVEAU DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LES PETITES VILLES

POPSU Territoires met en valeur les spécificités des petites villes, et renouvelle leurs stratégies et leurs outils. En réunissant chercheurs, praticiens et élus, il s'agit non seulement d'enrichir les connaissances sur les petites villes et les ruralités, dans toute leur diversité, mais surtout d'accompagner les décisions des élus et des praticiens qui y interviennent, tout en contribuant au débat général sur les mutations de l'organisation territoriale française.



Les villes petites et moyennes reviennent sur le devant des scènes de recherche et de l'action publique, à travers la revitalisation des centres bourgs, le renouveau économique ou encore le levier que représentent les espaces naturels. Parfois confrontées à un manque d'infrastructures, d'équipements, avec une accessibilité moins aisée, et une utilisation du numérique parcellaire, les petites villes recèlent néanmoins de nombreux atouts : la qualité de vie (par leur attractivité touristique, leur patrimoine, leurs petits commerces qui résistent), un tissu local avec des élus investis et des citoyens créatifs, mais aussi des industries innovantes insérées dans la mondialisation.

Pour saisir le rôle de ces petites villes dans l'élaboration et l'animation des politiques publiques, une diversité de regards est essentielle. Au-delà de modèles d'analyse appliqués « par le haut » à ces petites villes qui pâtissent d'une ingénierie territoriale moindre, une observation à la loupe s'impose.

C'est tout le sens de la démarche proposée par la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines qui permet un regard pluridisciplinaire et un potentiel de remise en cause des grilles de lecture par une analyse croisée des ré-



Déambulation dans Guingamp (22)

sultats entre chercheurs, élus et praticiens, particulièrement stimulante. La diversité des livrables proposés, y compris sous forme artistique, encourage une réflexion plus prospective qui montre les conditions de réussite des initiatives portées par ces territoires.

Si de nombreux outils réglementaires existent pour revitaliser les petites villes et les penser comme véritables actrices de l'armature urbaine,

+++  
**Une diversité  
de regards  
et de livrables  
pour assumer  
les spécificités  
des petites villes**  
+++

ils doivent être davantage ancrés dans les territoires et mieux utilisés. Un nouveau regard pour chaque territoire s'impose alors, afin d'en saisir l'identité et d'en assumer les spécificités. Car c'est bien la valeur ajoutée de POPSU Territoires que de parvenir à impulser une synergie locale, un enthousiasme commun autour des projets et, in fine, un effet programme bénéfique aux territoires. Au-delà d'une ambition d'exhaustivité sur toutes les petites villes françaises, la transversalité révélée dans les thématiques couvertes sur ces vingt territoires (place des mobilités décarbonées, territoires numériques, densification verteuse...) et leur traitement original, éclairent également l'action des parlementaires, en suggérant de nouvelles articulations entre les dispositifs d'action publique.



**Jean-Marc Offner**

Directeur général de l'a-urba,  
agence d'urbanisme Bordeaux  
Aquitaine, Président du Conseil  
Stratégique POPSU

## ANALYSER LES PETITES VILLES PAR L'ÉTUDE DE CAS

La Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines pose un défi : développer de la recherche-action dans les petites villes. C'est le sens de l'appel national de POPSU Territoires, qui a conduit à la sélection d'équipes susceptibles d'apporter un éclairage local sur des enjeux territoriaux complexes. La méthode POPSU propose en effet une co-construction, entre élus, référents techniques et chercheurs, des savoirs permettant de comprendre situations et fabriques des territoires. Les chercheurs, munis de leur grille d'analyse et de leurs connaissances d'autres terrains, les confrontent à la sagacité des acteurs locaux, qui deviennent alors coproducteurs de la recherche. En retour, ils peuvent adapter voire renouveler leurs outils méthodologiques, par les échanges avec les habitants et des dispositifs originaux de médiation, en particulier artistiques. Ce « circuit court » entre recherche et action fait alors émerger des réponses originales aux politiques du terrain, tout en actualisant la boîte à outils de l'observation territoriale.

Alors que les métropoles d'un côté et les espaces ruraux de l'autre ont souvent été sous les projecteurs de l'action publique, les petites villes se

trouvent aussi à leur manière au cœur des dynamiques contemporaines : vieillissement de la population, gestion foncière et densification, préoccupations patrimoniales, maillage des services à l'heure du numérique, rapport à la métropolisation et à la globalisation...

Les villes participant à POPSU Territoires représentent autant de cas hétérogènes confrontés à des mutations structurelles comme à des chemins de dépendances, issus de l'histoire et des stratégies des acteurs locaux. Elles sont autant de singularités dans la manière d'appréhender les transitions économiques, industrielles, sociétales et environnementales. Au-delà de la diffusion de bonnes pratiques, de modèles préconçus, cette recherche-action décentralisée vise à décortiquer des situations territoriales et des modes d'actions qui permettent de reconnaître la spécificité des systèmes territoriaux et de servir l'action publique locale.

Moins dotés en ingénierie, ces territoires s'avèrent en revanche riches d'une créativité locale productive, d'un entrepreneuriat politique et associatif vigoureux. Un modèle de décryptage adapté est ainsi suggéré : l'étude de cas. Car la valeur ajoutée de cette recherche-action réside dans le caractère assumé de l'unicité des cas étudiés, pour construire des outils en fonction de la spécificité des territoires, contrairement à des formes d'expertise classiques plus descendantes. A l'opposé d'une démarche englobante et distancée, est proposée ici une observation à la loupe, dans le détail des situations pour rechercher des relations de cause à effet explicatives des processus, en mobilisant les acteurs chemin faisant. Les études de cas se font alors cas d'école grâce à une intelligence collective qui permet la convergence des résultats et la négociation avec les acteurs autour d'un nouveau récit territorial.

+++  
**Développer  
les « circuits courts »  
entre recherche  
et action  
via l'étude de cas**

+++





Hélène Reigner  
Responsable scientifique du  
programme POPSU Territoires,  
Institut d'Urbanisme et  
d'Aménagement Régional,  
Aix-Marseille Université

# L'AMBITIEUSE MODESTIE DES RECHERCHES POPSU TERRITOIRES

L'action publique locale et nationale est confrontée aujourd'hui à un défi, celui de penser et de construire des « transitions », à la fois environnementale, sociale et économique. Faire émerger des politiques alternatives implique de faire collectivement quelques « pas de côté » et de nous défaire de quelques dogmes qui façonnent les politiques publiques<sup>1</sup>. La recherche en sciences humaines et sociales peut contribuer à ce renouvellement, à cette inflexion des cadrages des enjeux, étape nécessaire pour envisager de nouveaux outils d'action publique.

Ces dernières décennies, l'idée de la concentration, notamment métropolitaine, des ressources, des équipements, des emplois s'est imposée à la fois comme un fait économique et comme une voie privilégiée de l'action publique. Dans ce contexte, le programme POPSU Territoires propose de déplacer le regard vers les petites villes et les territoires ruraux. L'hypothèse est faite que ce maillage territorial est un atout, que ces territoires peuvent être des creusets pour expérimenter de nouvelles formes d'action publique socialement et environnementalement plus soutenables.

+++  
**Repenser les modalités  
de production  
de la connaissance  
tout autant que leur(s)  
utilité(s) sociale(s)**

+++

Le pari est fait, dans la démarche POPSU Territoires, de rapprocher les mondes de l'action opérationnelle et de la recherche. Il est escompté de ces frottements qu'ils soient éclairants pour chacune. S'éclairer mutuellement, être éclairé autrement, un joli pari, un pari nécessaire, pour faire émerger de l'action publique et collective porteuses d'alternatives.

Avec 15 nouveaux projets, lauréats de la 3<sup>ème</sup> saison POPSU Territoires en février 2021, le programme rassemble désormais 35 plates-formes acteurs-chercheurs dans 35 petites villes françaises. La recherche-action n'est pas une pratique neuve au sein des sciences humaines et sociales. Elle semble toutefois marquée par un certain renouvellement. De fait, les équipes de recherche engagées dans POPSU Territoires sont soucieuses de repenser les modalités de production de la connaissance tout autant que leur(s) utilité(s) sociale(s). Les interactions recherche-action ne sont pas naturelles. Elles sont à construire à toutes les étapes des projets de recherche : outiller les acteurs en grille de lecture théorique appropriable, être le tiers qui fait bouger les lignes de la dispute, récolter des données « invisibles » grâce à des innovations méthodologiques, donner à voir la connaissance produite pour la mettre en discussion, renouveler les supports de la valorisation de la recherche pour accélérer sa diffusion. Autant de modalités d'une recherche non surplombante, ouverte, médiatrice et modeste dans son rapport aux acteurs des territoires. Autant de modalités d'une recherche engagée et ambitieuse du point de vue de son utilité sociale pour participer au renouvellement des politiques et stratégies territoriales.

<sup>1</sup> *Anachronismes urbains*, J.M. Offner, Presses de Sciences Po (2020).



# POPSU TERRITOIRES, OPÉRATEUR DE RECHERCHE **PROGRAMME** **PETITES VILLES DE DEMAIN**

Le programme « Territoires » de la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU) contribue à mobiliser le monde universitaire au plus près des petites villes et des territoires ruraux. A ce titre, il s'inscrit dans l'offre de services du programme Petites villes de demain, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), et contribue directement aux actions du Club Petites villes de demain avec un triple objectif :

## 1. Comprendre

Mobiliser des équipes de recherche pour analyser l'action publique dans les petites villes et les territoires ruraux par des appels à projets.

## 2. Débattre

Produire des scènes de débats et de réflexions collectives entre chercheurs, élus, acteurs et experts dans le cadre des Cercles Thématiques organisés pour le Club Petites villes de demain.

## 3. Inventer

Construire, tester et alimenter des réflexions innovantes pour le Lab' des petites villes, centre de ressources sur les petites villes et territoires ruraux à destination de tous : chercheurs, élus, concepteurs, grand public, etc. Le Lab constitue un lieu de traduction de l'expertise de la recherche vers des formats, médias, outils utiles aux acteurs et élus des territoires.







**Juliette Auricoste,**  
Directrice du programme  
Petites villes de demain,  
ANCTerritoires

# RÉVÉLER LE POTENTIEL DES PETITES VILLES POUR DES TERRITOIRES DE COHÉSION AU CŒUR DE LA RELANCE

Petites villes de demain a été lancé par la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales, Mme Jacqueline Gourault, le 1er octobre 2020. Depuis, plus de 1 600 communes, centralités de moins de 20 000 habitants ont rejoint le programme. Les petites communes sont des territoires d'innovation économique et sociale, et elles peuvent en être fières. 30 % de nos concitoyens résident aujourd'hui dans une petite centralité du programme ou dans les territoires alentours. Ces centralités irriguent l'ensemble de leur bassin de vie et constituent le quotidien de millions de français : commerces, services publics, vie culturelle, scolarité... Ce sont des lieux où chacun peut se retrouver et construire du lien, en mobilisant pleinement la

culture et les patrimoines, ciment indispensable pour nos territoires. Pourtant, force est de constater qu'un certain nombre de petites villes connaissent des phénomènes de désaffection et de dégradation de leurs centres-anciens. Les petites villes sont confrontées à des enjeux majeurs qui touchent au quotidien : la mobilité, l'adaptation au grand âge, le défi de la jeunesse... avec un besoin avéré en ingénierie pour transformer les idées en projets, puis en réalisations.

Le programme Petites villes de demain porte une réponse concrète et globale à cette exigence de redynamisation. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et ses délégués territoriaux, les préfets de département, il est à la fois l'une des principales actions de l'Agenda Rural et l'un des instruments au service du Plan de relance : il contribue ainsi directement aux Contrats de relance et de transition écologique. Ce programme a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants de ces territoires, dans des territoires dynamiques et engagés dans la transition écologique. Pour cela, le programme renforce les moyens des élus pour bâtir et mener à bien leur projet de territoire, tout au long de leur mandat. C'est un programme « sur mesure », qui apporte un appui en ingénierie, un soutien aux actions décidées dans le projet de territoire, et une mise en réseau au sein du Club. Tout cela est rendu possible par le concours précieux de l'ensemble des partenaires du programme, et en particulier des partenaires financeurs aux côtés des ministères et de l'ANCT : la Banque des territoires, l'Anah, le Cerema, et l'ADEME, ainsi que les associations d'élus et en particulier l'Association des petites villes de France.

Cette approche très opérationnelle est enrichie par la fertilisation croisée avec le monde académique et en particulier le programme POPSU Territoires : les attentes et les innovations des petites villes du programme viennent interpellier le monde de la recherche, et les enseignements et les questionnements des chercheurs vont explorer en profondeur les actions menées et de leurs impacts, en contribuant directement à la prise en compte plus large des enjeux et leviers, et à la construction collective du récit territorial. Enfin, ces échanges alimentent une vision plus prospective, indispensable au temps long des politiques publiques locales, nationales, et européennes et internationales.

Pour en savoir plus rendez-vous sur :  
**[petitesvillesdedemain.anct.gouv.fr](https://petitesvillesdedemain.anct.gouv.fr)**

# LA MÉTHODE

## POPSU TERRITOIRES

### LES SÉMINAIRES DE CO-CONSTRUCTION POUR DÉBATTRE ET AVANCER ENSEMBLE

Les séminaires de co-construction sont une étape importante des travaux menés dans le cadre de POPSU Territoires : visant à mettre en discussion les premiers résultats de l'enquête avec les acteurs locaux (élus communaux et intercommunaux, praticiens, services déconcentrés...) ils visent à nourrir l'action publique aux échelles locale et nationale. Ces évènements sont organisés en collaboration avec les communes partenaires au programme et accueillis localement : marqués par des temps de débats et de restitution publique, ils sont aussi rythmés par des visites et des temps conviviaux, permettant de renforcer la communauté scientifique et professionnelle constitué autour des programmes POPSU Territoires et Métropoles.

### POPSU, LA JEUNE RECHERCHE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Les plateformes POPSU Territoires ont a cœur d'impliquer la jeune recherche aux côtés des territoires.

D'une part, de nombreux jeunes chercheurs, du doctorat au post-doctorat, sont mobilisés à la fois dans la production de savoirs académiques et dans la médiation avec les acteurs locaux. En parallèle, les enquêtes sur le terrain impliquent souvent des ateliers étudiants, au niveau du master : dispositif à la fois pédagogique et opérationnel les ateliers étudiants proposent une première expérience d'ingénierie territoriale embarquée, en situation de commande réelle, mais aussi permettent de tester de nouvelles idées pour le développement des territoires.

#### LES ACTEURS LOCAUX



L'État



Les élus  
et les collectivités  
territoriales



Les chercheurs



Les acteurs  
de la vie locale



**Organiser une consultation de recherche-action pour repérer les cas pertinents par rapport à l'actualité des territoires et de la recherche :**

Les élus, acteurs et chercheurs définissent, à partir des préoccupations spécifiques aux territoires et du fil rouge sur les mutations des territoires, des questionnements de recherche.



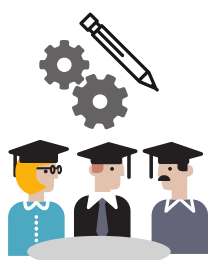
**Produire un travail d'enquête préalable sur le cas identifié :**

L'équipe de recherche effectue un travail d'enquête préalable pour rassembler une base de matériaux de recherche (éléments de contexte, archives, entretiens) et de proposer des analyses.



**Mettre en place un séminaire de co-production des résultats de l'enquête dans la ville, associant élus, chercheurs et praticiens :**

Temps fort de la démarche POPSU Territoires, ce séminaire permet de co-construire l'étude de cas entre chercheur-euse-s et décideur-euse-s. La mise en débat des premiers résultats de recherche sera confrontée au regard des habitants, afin de nourrir l'action publique locale.



**Rédiger l'étude de cas et une note pour décideurs, puis permettre un travail collectif de montée en généralité :**

Suite aux retours lors du séminaire de coproduction, les chercheurs rédigeront l'étude de cas afin de transformer une analyse de terrain en diagnostic à destination des décideurs.



**Mettre en discussion les connaissances produites dans des colloques et séminaires aux échelles nationales et locales :**

L'animation du programme est assurée au travers de rendez-vous réguliers (séminaire national, colloques, etc) qui garantissent la coordination des travaux et la réflexion sur des pistes de travail transversales aux plateformes.

# LA VALORISATION

## POPSU TERRITOIRES

Une valorisation didactique, au fil des travaux de recherche, pour restituer la production scientifique du programme et participer au débat public



**Conférences POPSU** sont un lien de débat sur les mutations urbaines et territoriales, visant à rapprocher les connaissances scientifiques et la pratique opérationnelle. Elles présentent l'avancée des réflexions sur des enjeux généraux, à l'échelle nationale et internationale, ainsi que des controverses. A cette fin, elles reprennent en verbatim les conférences de chercheurs et d'acteurs, prononcés à l'occasion de séminaires, de colloques et d'entretiens, pour les faire connaître au grand public. Deux opus sont aujourd'hui disponibles en ligne : *Pour un nouveau récit territorial*, O. Bouba-Olga et *Les petites et moyennes villes, territoires émergents de l'action publique*, S. Fol.



**Les Carnets de Territoires** rassemblent les connaissances produites par les plateformes du programme POPSU Territoires. Chaque carnet illustre une étude de cas et aborde les éléments de terrain, les hypothèses de recherche et les résultats, tout en rendant compte des échos que ces résultats peuvent avoir avec des phénomènes nationaux ou des cas proches. Conçus sous la forme de livrets largement illustrés, les carnets visent à rendre accessible au plus grand nombre les réflexions contemporaines sur les enjeux des territoires.



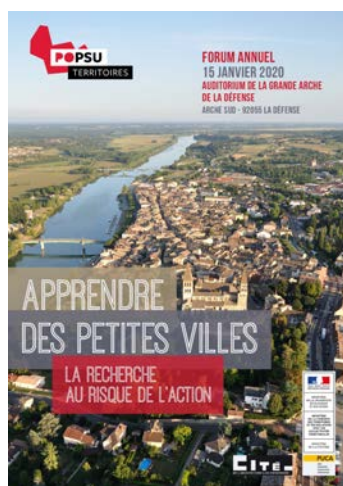


**Les "Portraits de petites villes"**, films documentaires co-produits avec l'agence CAPA, proposent une restitution originale de recherches menées dans le cadre du programme : rassemblant des entretiens avec les habitants, les élus, les techniciens, les chercheurs, ils documentent les dynamiques des territoires et les résultats des projets de recherche.

Ils sont accessibles en ligne sur la plateforme Youtube Puca-Popsu.



**Des rencontres POPSU** ouvertes à tous sont organisées régulièrement dans les territoires. Elles ont pour objet de mettre en visibilité les plateformes locales, en rassemblant l'ensemble de leurs membres et de leurs partenaires (élus, services, tiers parties prenantes, chercheurs, etc.). Elles constituent aussi une scène d'échange où les travaux de recherche sont appropriés et mis en discussion, afin d'en coconstruire et d'en approfondir les résultats. Au plan national, plusieurs événements sont organisés pour croiser les regards sur les dynamiques de touchant les petites villes.



**Le Forum POPSU Territoires** est un événement national de débats autour l'action publique dans les petites villes. Construit autour de la présentation des résultats des projets de recherche, il rassemble chercheurs et élus mobilisés dans le programme, et grands témoins pour une journée d'échanges ouverts à toutes et tous.

Toutes ces productions sont accessibles en accès libre sur le site [popsu.archi.fr](http://popsu.archi.fr)









# PAS DE ZONES BLANCHES POUR LA MATIÈRE GRISSE !

35 PETITES VILLES  
ENGAGÉES DANS  
DES PROJETS  
DE RECHERCHE-  
ACTION



## AMBERT-LIVRADOIS-FOREZ



Ambert-Livradois-Forez est une intercommunalité structurée autour de la ville d'Ambert et inscrite dans le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez. Depuis 2011, PNR, intercommunalités et communes mènent une démarche de revitalisation des centres-bourgs pour faire face à la vacance. D'abord expérimentée et déployée dans quelques centres-bourgs (dont Ambert), cette démarche se généralise en intégrant de nouvelles communes et enjeux (vacance des rez-de-chaussée commerciaux).

### Une démarche de revitalisation du centre-bourg pour lutter contre la vacance

Localisée dans un milieu rural, de moyenne montagne et de faible densité, l'intercommunalité s'organise autour de la petite aire urbaine d'Ambert. Ce territoire est marqué par un processus séculaire de décroissance urbaine qui n'est pas compensé par le regain actuel du solde migratoire. Déjà, en 1986, se créait le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez afin de lutter contre

la déprise sociale, économique et démographique. Ce processus cumulatif a eu tendance à fragiliser les centres-bourgs que les acteurs locaux cherchent à enrayer via la création d'un dispositif local de revitalisation.

### Agir sur la vacance par l'innovation

La recherche analysera en quoi la démarche portée par les acteurs du Livradois-Forez (Ville d'Ambert, PNR, EPCI, communes, etc.) de prise en compte du problème émergent de la vacance s'inscrit dans un processus d'innovation et de circulations de modèles à l'échelle locale et nationale dans un contexte de grande ruralité a priori paradoxal.

En effet, agir sur la vacance, dans ses dimensions multiformes et dans un contexte de décroissance, appelle à des innovations d'autant plus fortes que les expertises, expériences et connaissances sont éparées et que les dispositifs d'action restent à élaborer. Le territoire ambertois est ici d'autant plus intéressant que les petites villes et les territoires ruraux sont considérés comme connaissant des obstacles à l'innovation. De plus,





27 606 habitants  
22,4 hab./km<sup>2</sup>  
Puy-de-Dôme (63)

---

## ÉLUS

Guy Gorbinet

Maire d'Ambert

Jean-Claude Daurat

Président de la Communauté de communes Ambert

Livradois Forez

## PROFESSIONNELS

Claire Butty

Responsable aménagement des centres-bourgs, Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez

## CHERCHEURS

Yoan Miot

Responsable scientifique, Université Gustave Eiffel - LATS

Sarah Dubeaux

Université Gustave Eiffel - LATS

la démarche entreprise s'inscrivait, dès le départ, dans la perspective de créer un modèle d'action potentiellement reproductible à l'échelle de l'ensemble des communes du PNR.

Depuis désormais sept ans, les acteurs ambertois (EPCI, communes, PNR) sont engagés dans ce processus de revitalisation. Ils sont désormais à une phase charnière : la réalisation de premiers projets souligne les obstacles non levés et les échecs, permettant désormais d'évaluer cette politique publique. Ils souhaitent enfin continuer d'approfondir cette démarche en vue du prochain mandat.

### Observer les démarches et identifier les obstacles à la revitalisation

Inscrit dans une approche pragmatiste, inductive et socio-technique attentive aux instruments, le dispositif méthodologique articule deux dimensions. Une analyse des acquis méthodologiques des démarches engagées depuis plusieurs années sera tout d'abord menée. Ce temps se structurera à l'aide d'un séminaire multi-acteurs liés au projet dans l'objectif de produire un re-

tour d'expériences co-écrit. Ensuite une analyse des obstacles et difficultés perdurant sera effectuée via un atelier d'étudiants et des séminaires de retours d'expériences d'autres territoires.

Au regard de la problématique centrée autour du déploiement, trois projets et stades de revitalisation seront plus précisément étudiés : un bourg ayant intégré la démarche au moment de la phase d'expérimentation (Cunlhat), la ville-centre (Ambert) s'inscrivant dans la première phase de déploiement et une commune commençant à intégrer la démarche (Arlanc).



## ARVIEU



Le numérique est-il en train de transformer les modes de vie des territoires ruraux de France ? Par l'enquête ethnographique d'un cas d'étude, la recherche a le but de cerner les impacts, entre ambitions et craintes, écueils et potentialités, des politiques d'aménagement numérique pour la cohésion des territoires ruraux. La ville d'Arvieu (Communauté de Communes de Lévézou Pareloup) est prise comme cas d'étude emblématique : village de 813 habitants, il a fait l'objet de dispositifs ambitieux pour l'insertion du numérique afin de répondre à la crise économique et démographique.

### Une commune rurale aux avant-postes du numérique

Arvieu fait partie d'un vaste réseau de villages autour de Rodez qui est traversé, comme d'autres territoires ruraux, par une crise économique, sociale et politique. Néanmoins, des études sont apparues récemment à propos du potentiel d'in-

novation qui caractériserait aussi les villages : leurs atouts environnementaux, sociaux et culturels les rendent progressivement attractifs face aux modes de vie urbains. A cela s'ajoute la nouvelle promesse de développement faite par le numérique : le câblage haut débit, l'installation d'entreprises du numérique, les tiers lieux, la modernisation des écoles, sont invoquées comme solutions pour désenclaver et enrichir les territoires ruraux, apporter de nouveaux services, favoriser le savoir et créer du lien social. C'est dans cette mouvance qu'une série d'initiatives en faveur du numérique ont vu le jour à Arvieu, jusqu'à l'ouverture en 2019 d'un tiers lieu pensé à la fois pour les habitants et les porteurs de projets numériques.

### Repenser les liens urbain-rural par le numérique

La recherche s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle le numérique serait en train de définir, en la repolarisant, la relation entre urbain et rural. Elle cherche ainsi à éclairer l'action publique locale en matière d'aménagement numérique. En





813 habitants  
16,7 hab./km<sup>2</sup>  
Aveyron (12)

---

posant des questionnements plus larges concernant l'inclusion-exclusion des populations, la transformation des activités économiques locales, les stratégies résidentielles des nouveaux habitants, l'étude a vocation à dialoguer avec les autres villages de France en détresse économique, démographique et en nécessité d'interventions économiques et sociales. Par le biais du numérique, il s'agit de remettre au centre du débat scientifique et opérationnel l'état et la transformation des territoires ruraux de France.

### L'observation à la loupe du tiers lieu

La recherche s'appuie sur des observations et des entretiens, dont le terrain privilégié est le tiers lieu d'Arviu, rassemblant des acteurs divers, des situations qui concernent différents aspects de la vie du village, des liens sociaux et professionnels. L'enquête cible trois publics principaux : les néo-ruraux et porteurs de projets numériques, dont l'on retracera les trajectoires personnelles et professionnelles, les imaginaires de ruralité et urbanité ; les habitants d'Arviu qui étaient déjà là qui ont vu arriver cette vague numérique et qui aujourd'hui fréquentent le tiers

### ÉLUS

Guy Lacan  
*Maire d'Arviu*

### PROFESSIONNELS

Sophie Terris  
*Jardin d'Arviu*  
Manon Cazotes  
*Mairie d'Arviu*  
Marie Cellier  
*Mairie d'Arviu*

### CHERCHEURS

Alessia de Biase  
*Responsable scientifique, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette LAVUE-LAA*  
César Gélvez  
*Université Grenoble Alpes - PACTE*  
Emmanuel Eveno  
*Université Toulouse Jean-Jaurès - LISST*  
Ornella Zaza  
*IUAR Université Aix-Marseille*

lieu et portent des projets ; et enfin les acteurs économiques du secteur touristique, pour lesquels la démocratisation des outils numériques a promis de nouvelles stratégies de visibilité, saisonnalités et offres touristiques.

En parallèle, un dispositif de valorisation auprès des habitants sera mis en place via des outils de communication et de partage de la recherche. Des ateliers réuniront chercheurs, acteurs locaux, experts scientifiques et professionnels sur place, pour débattre des résultats de l'étude. L'objectif est de créer une dynamique de recherche-action, où la réflexion et la distance scientifique pourront dialoguer avec l'opérationnalité et la proximité d'une action publique en train de se faire.



## BARONNIES PROVENCALES



En pleine crise sanitaire, la santé est un sujet d'actualité. La COVID-19 a rendu plus aigus des problèmes d'accès aux services de santé déjà bien connus dans les territoires ruraux. Les confinements vont-ils renforcer le renoncement aux soins dont l'accès est déjà difficile là où l'offre se raréfie et où la mobilité n'est pas aisée ? C'est un paradoxe dans des territoires où l'on promeut le bien-être et la qualité de vie. C'est sur ce sujet que se penche le Parc naturel régional des Baronnies provençales avec 14 chercheurs et 27 partenaires (communes, hôpitaux, intercommunalité, Département...).

### **Une organisation territoriale concentrique : les villages au centre, les villes dans les franges**

L'identité de ce territoire d'exception repose sur l'interface entre les milieux provençaux et alpins, il bénéficie d'un climat méditerranéen et d'une géologie originale. Le territoire à dominante rurale, est marqué par un vieillissement de la population et une croissance démographique

lente. Ces évolutions ont tendance à fragiliser le monde rural et particulièrement le cœur du Parc en déprise démographique et agricole. L'économie locale repose principalement sur l'agriculture et le tourisme. Rassemblant plus de 35 000 habitants et couvrant environ 2 000 km<sup>2</sup>, le Parc est composé de nombreux villages et de quelques petites villes, dont la plus importante, Nyons, compte 7 500 habitants. Les villes se trouvent plutôt dans les franges Est et Ouest du territoire. Aucune ville ne structure le centre du territoire : les Baronnies provençales tiennent leur cohérence de leur configuration paysagère, géologique et environnementale, mais sur le plan historique elles se trouvent à la convergence de confins administratifs.

### **Créer des produits et services de soins et de santé grâce à la coopération entre acteurs**

Le programme de recherche-action se propose d'interroger la notion de réciprocité entre les villes du Parc, les ville-portes de moins de 20 000 habitants et la grande ruralité du Parc naturel régional au travers d'un fil conducteur « être en santé dans les Baronnies provençales ». La no-





38 877 habitants  
17 hab./km<sup>2</sup>  
Drôme (26),  
Hautes-Alpes (05)

---

## ÉLUS ET PARTENAIRES

14 communes  
2 intercommunalités  
le département de la Drôme  
Structures de santé  
SCIC villages vivan

## CHERCHEURS

Laboratoire PLEIADE  
Laboratoire UMR 5600 EVS  
Laboratoire d'Études Rurales  
Conseil scientifique du PNR  
des Baronnies provençales

tion de santé est appréhendée de manière large comme un enjeu aux multiples facettes complémentaires : à la fois la possibilité d'être soigné, mais aussi l'accès à l'éducation, à la culture, à une alimentation saine et à un environnement de qualité, toutes choses participant d'une vie "en santé" et nourrissant l'attractivité d'un territoire. Les trois axes explorés, biodiversité, qualité environnementale et offres de soins partagent l'hypothèse que la coopération entre acteurs permet de valoriser efficacement une ressource du territoire et de concrétiser un projet en émergence. Le projet de recherche apportera des propositions d'actions en fonction de cette exploration : élaborer une cartographie du système d'acteurs, des projets et des ressources, formuler des propositions méthodologiques de coopération dans le cas de projets déjà constitués

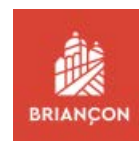
### Coordination et communication comme piliers des recherches

Le projet réunit 14 chercheurs issus de champs disciplinaires : des géographes, écologues, histo-

riens, sociologues... Cette approche pluridisciplinaire donnera lieu à une exploration de la problématique de recherche en mobilisant des concepts et outils méthodologiques diversifiés. Outre la richesse du récit territorial qui en résultera grâce à des enquêtes et entretiens d'élus locaux et d'acteurs de la santé et du bien-être sur le territoire, cela permettra de dégager des éléments de constats partagés sur les ressources valorisables et des pistes d'actions consolidées à l'échelle de l'ensemble du projet de recherche au bénéfice des acteurs locaux. Si le fil conducteur de la démarche est la coopération des acteurs du territoire, elle est aussi un enjeu fort de l'équipe de recherche. Enfin, la notion de recherche-action suppose une étroite relation entre ces deux composantes : l'équipe a fait le choix d'organiser dès le départ du projet un groupe technique qui réunit les chercheurs et les techniciens du Parc. Le comité de pilotage réunit les élus et acteurs locaux qui ont manifesté leur intérêt à cette démarche.



## BRIANÇON



Petite municipalité au tissu urbain lâche et étendu, Briançon (12 000 habitants, située dans les Hautes-Alpes) est confrontée au défi de contenir son urbanisation et, pour cela, de mobiliser les espaces vacants à disposition. Elle appartient aux 222 villes retenues dans le cadre du plan national « Action cœur de ville » pour restructurer l'habitat et les espaces publics de centre-ville.

### **Le réinvestissement du patrimoine militaire**

Depuis plusieurs années, les territoires ruraux subissent eux aussi les effets de la métropolisation. Les politiques urbaines menées à partir des années 1960 ont conduit à un double phénomène d'explosion/implosion : les périphéries continuent à s'étendre, alors même que les centres historiques se dégradent et se dépeuplent. Suite à la fin de l'activité militaire en 2009, la municipalité de Briançon a orienté son économie vers le tourisme et réorganisé sa structure urbaine vers de nouvelles aires tertiaires, commerciales et résidentielles. Parallèlement, la ville ancienne – en-

cerclée par les fortifications de Vauban (UNESCO) - est devenue le support de trois processus : la muséification ; l'abandon et la dégradation des tissus ; des modes d'habiter qui persistent et se renouvellent.

### **Une approche par le tiers foncier**

Pour qualifier les espaces en attente d'affectation, une approche par le tiers foncier permet d'expliquer le passage d'un foncier au statut déterminé à un foncier au statut indéterminé. Pour cela, le modèle est fondé sur l'analyse croisée de trois caractéristiques - la forme (bâti, non bâti), la propriété (public, privé) et les usages (pratiques, fonction) - et resitue la situation de vacance par rapport aux évolutions des modèles économiques et des orientations politiques locales et nationales. Le tiers foncier permet ainsi de révéler des situations d'entre-deux irrésolues : entre deux propriétés, entre maîtrise et permissivité, entre abandon et appropriation. C'est dans cette tension permanente entre espaces planifiés et espaces imprévus que la ville se fabrique et que les citoyens évoluent. A Briançon, il s'agit de si-



11 625 habitants  
414,1 hab./km<sup>2</sup>  
Hautes-Alpes (05)

## ÉLUS

Arnaud Murgia  
Maire de Briançon

## PROFESSIONNELS

Laurence Deslandes  
Responsable de l'Urbanisme de la Commune  
de Briançon

## CHERCHEURS

Marion Serre  
Responsable scientifique, École Nationale Supérieure  
d'Architecture de Marseille - Project[s]  
Gabriele Salvia  
École Nationale Supérieure d'Architecture  
de Marseille - Project[s]

tuations de vacance telles que les appartements situés dans le centre-ville ancien ou dans les copropriétés dégradées, les bâtiments abandonnés qui ne sont pas considérés comme ayant une valeur patrimoniale et qui se dégradent progressivement au sein de la trame bâtie et habitée, et les espaces libres de construction non affectés à une fonction précise.

### Un diagnostic des tiers fonciers confronté aux acteurs

Dans ce contexte, cette recherche explore des modèles alternatifs de projet pour favoriser la coopération entre les acteurs locaux (institutions, professionnels, associations et habitants), visant à la rénovation des centres historiques de montagne. Pour cela, la recherche s'organise en trois temps. Il s'agit tout d'abord d'effectuer des relevés socio-spatiaux (état du bâti, modes d'occupation, analyse des situations foncières à partir du modèle du tiers foncier, puis de mettre en place des ateliers d'idées avec les acteurs locaux pour construire une image héritée de la vieille ville. Enfin, il s'agira de mener un atelier intensif

de projet (étudiants et acteurs locaux) pour construire une image projetée. L'objectif final est d'identifier les ressources de la commune et leur potentiel de mutation, tant programmatique qu'architectural.





## CAUMONT-SUR-AURE



Caumont-sur-Aure est une commune nouvelle fondée en 2017, qui regroupe environ 2 400 habitants. Située à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de l'agglomération de Caen, elle offre une micro-centralité à la population locale tout en s'inscrivant dans l'attraction de plusieurs centres urbains proches.

En partenariat avec l'intercommunalité Pré Bocage Intercom, Caumont est simultanément éligible aux programmes Petites Villes de Demain et POPSU-Territoires Petites villes et campagnes au cœur d'un nouveau récit territorial. L'objectif de l'équipe de recherche-action (UMR ESO, DDTM du Calvados) est de faire converger ces deux dispositifs afin que la requalification physique des espaces soit valorisée par une mobilisation citoyenne et inclusive.

### Une commune nouvelle dans un contexte rural vulnérable et vieillissant

Une part importante de la population de Caumont est peu motorisée et dispose de faibles revenus. À la fois peu mobiles et peu solvables, ces ménages apparaissent doublement captifs et sont, en conséquence, d'autant plus dépendants de l'offre locale de services et d'équipements. Ces indicateurs défavorables sont identifiés par l'équipe municipale qui poursuit l'objectif de multiplier les « lieux sociaux ». Après avoir bouclé le projet d'une Maison citoyenne qui agrègera un ensemble d'offres (médiathèque, musée numérique 'Micro-Folie', relais-assistance maternelle, espaces de rencontres, Maison France-Service), est envisagée l'installation d'un pôle de santé. La collectivité engage aussi un projet de requalification des espaces publics afin de valoriser la centralité du bourg historique, d'y faciliter les flux piétons et les interactions sociales. En outre, est projeté le déplacement du marché hebdomadaire, ce qui permettra de rassembler commerces ambulants et offre sédentaire et libèrera une halle, ultérieurement transformée en espace culturel et artistique.





2358 habitants  
59 hab./km<sup>2</sup>  
Calvados (14)

### ÉLUS

**Christophe Le Boulanger**  
*Maire de Caumont-sur-Aure*  
**Roger Mahé**  
*Conseiller municipal*

### PROFESSIONNELS

**Sophie Lardilleux**  
*Responsable de la Délégation Territoriale  
des Bocages (DDTM du Calvados),  
référénte locale de l'Agence Nationale  
de la Cohésion des Territoires*

**Stéphane Héard**  
*Chargé de mission « Études » à la DDTM  
du Calvados*

**Géraldine Martin**  
*Responsable du service Aménagement  
de la DDTM du Calvados, en charge de  
l'accompagnement local du programme  
Petites Villes de Demain*

### CHERCHEURS

**Pierre Bergel**  
*Responsable scientifique, Université de  
Caen-Normandie - UMR ESO*  
**Alice Rouyer**  
*Université de Caen-Normandie - UMR ESO*  
**Dima El Khouri-Tannous**  
*Université de Caen-Normandie - UMR ESO*

### Utilité de la recherche-action

La situation de Caumont-sur-Aure se caractérise par un bouillonnement de projets qui, pour nombre d'entre eux, sont coordonnés par le dossier de candidature Petites villes de demain, dans une communauté de communes qui compte deux autres bourgs candidats (Villers-Bocage et Aunay-sur-Odon). De tels investissements paraissent indispensables pour renforcer les aménités de la commune nouvelle, tout en prenant en compte la forte proportion des ménages modestes ou vulnérables. Située dans un entre-deux entre Caen, Bayeux et Saint-Lô, ces populations peinent à accéder aux services des villes de plus grande taille, même si ces dernières sont proches. Disposer d'un cadre agréable et d'un équipement local conforté permettra donc d'améliorer la qualité de vie de ces populations vulnérables, ainsi que celle de l'ensemble des Caumontais.

De tels investissements seront toutefois insuffisants s'ils ne sont pas complétés par des actions visant à activer la citoyenneté locale. La re-

cherche-action se propose donc de développer un « accompagnement » en direction des différentes catégories d'habitants. Il s'agira de valoriser leur implication dans la gestion du projet communal d'investissement, ainsi que dans le portage de projets complémentaires. Lorsqu'ils seront en service, ces équipements auront en effet besoin d'un public fidèle d'utilisateurs, d'une adaptation permanente aux besoins, voire de bénévoles disposés à s'engager dans leur fonctionnement quotidien.

### Contenu de la recherche-action

Élaborée en concertation avec le Maire, les élus municipaux et les services de la DDTM, la recherche-action vise à co-construire un programme local d'inclusion sociale et générationnelle. Les trois premières phases proposent une méthode progressive pour élaborer ce programme, qui convergeront lors d'une 4<sup>ème</sup> phase (séminaire de co-construction), préalable à une 5<sup>ème</sup> phase de valorisation.



## CHATEAU-THIERRY



Château-Thierry est une petite ville de près de 15 000 habitants, dynamique mais vieillissante. Elle a subi, comme nombre de villes du même type, une importante désindustrialisation et une perte d'attractivité dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène s'illustre par l'île du faubourg de la Marne qui accueillait les usines Belin (usine U1) jusqu'en 1990 et est devenue une friche en reconversion dédiée à la recherche, à l'enseignement, la création et la diffusion artistique contemporaine.

### La culture au service de la reconquête urbaine

En 1995, la municipalité signe un bail emphytéotique de vingt ans, permettant l'installation progressive d'activités dans l'usine U1. En 2016, la ville acquiert définitivement le site de la friche U1, soit un ensemble foncier de 12 500 m<sup>2</sup>. Ainsi, dès 2006, la salle de spectacle départementale La Biscuiterie, une mission locale, des associations artistiques et culturelles s'y installent pro-

gressivement. Le pôle d'expositions temporaires de 2006, le Silo, est maintenant un centre de création et de diffusion de l'art contemporain. Cet équipement culturel pluriel, qui permet de lutter au quotidien contre les inégalités d'accès à la culture en proposant une offre entièrement gratuite, est aussi un instrument de revitalisation de l'île, ainsi que de l'ensemble de la ville, car il est au cœur des principales opérations de reconfiguration urbaine de Château-Thierry.

### Produire la ville avec ses habitants

La pépinière U1 est un espace d'autant plus stratégique que le quartier de l'île est en relation directe avec deux autres projets engagés par la municipalité et la communauté d'agglomération. La revitalisation du centre-ville est le projet phare de la ville. Il s'appuie sur un patrimoine architectural et culturel municipal particulièrement riche, mais peu mis en valeur : immeubles dégradés, commerces en déshérence, services peu adaptés aux attentes des résidents, cadre urbain et espaces publics mal végétalisés ou aménagés, etc. Ensuite, l'aménagement du





15 107 habitants  
912, 8 hab./km<sup>2</sup>  
Aisne (02)

## ÉLUS

Sébastien Eugène

Maire de la Commune de Château-Thierry

## CHERCHEURS

François Mancébo

Responsable scientifique, Université de Reims  
Champagne-Ardenne - CRDT

Francis Beaucire

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Géographie-Cités

Sylvie Salles

École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles  
- LAREP

## MEMBRES ASSOCIÉS

Lucas Bonnel

vidéaste-plasticien, Lavurb

Carmen Bouyer

Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (EnsAD)

Florian Guérin

Lavurb

Quentin Lefèvre

Lavurb

quartier de gare, où la communauté d'agglomération s'oriente vers un projet de développement mixte pour limiter la dispersion de l'habitat et des activités, avec un renouvellement et une densification du tissu urbain dans les dents creuses et les anciens sites industriels. L'enjeu de la pépinière U1 de l'île, en termes de cohérence des transformations et des politiques urbaines, est de réarticuler le cœur de ville au quartier de gare. Il est ici question de "faire ville" avec les usagers de la gare, les commerçants, les résidents, les habitants des communes voisines, les associations, etc. En quoi les actions mises en place accompagnent-elles des dynamiques urbaines plus larges de qualité de vie ? Comment associer les habitants aux actions, dans une logique de co-construction et de co-production urbaine ? Comment rendre la démarche de Château-Thierry "exportable" pour d'autres petites villes confrontées aux mêmes enjeux ?

### Questionner la ville créative

Le projet s'appuie sur une analyse des sources documentaires et des documents de planifica-

tion à l'échelle de la ville et du cas d'étude, confrontée à des entretiens et un diagnostic in situ pour saisir les usages et les fonctionnalités des espaces. Y est adjoint un dispositif de joint fact-finding qui vise à résoudre les différends au cœur des controverses scientifiques par une discussion analytique mettant en lumière opinions et intérêts divergents, afin de faciliter le débat sur la base de l'information scientifique et technique existante.





## CHAUNY



Située au cœur de la Picardie dans le département de l'Aisne, Chauny est une petite ville de près de 12 000 habitants qui reste dynamique sur le plan économique. Malgré une croissance démographique faible, un tissu commercial diversifié tend à se maintenir dans le centre de la ville. La commune saisit de nombreux leviers de revitalisation du territoire pour intensifier la présence marchande et se prémunir de la vacance commerciale. Cette situation particulière suppose de réfléchir à comment rendre encore plus attractive la commune et de comprendre le rôle des commerçants dans le dynamisme urbain.

La croissance démographique de Chauny est relativement stable (+ 0,1% de sa population entre 2012 et 2017) et suit approximativement celle du département de l'Aisne (- 0,2%). Néanmoins, comme de nombreux autres territoires, la ville est attentive à son attractivité, d'autant plus que de nombreuses autres communes de la Communauté d'agglomération de Chauny-Tergnier-

La Fère sont touchées par la vacance commerciale, la diminution du nombre d'habitants et la paupérisation de leurs centres-villes.

À Chauny, la situation est assez complexe. À côté d'un taux de logements vacants qui augmente entre 2007 et 2017 (+ 38 %) et un nombre de chômeurs qui s'accroît sur la même période, la ville dispose d'un tissu économique relativement actif. En effet, au sud de la ville se trouve un petit bassin industriel avec quelques entreprises (39 sur la commune). Par ailleurs, la ville comprend de nombreux établissements de commerce, de transports et de services (254, représentant 63 % des établissements actifs en 2017). Tout ceci contribue, sans doute, à l'augmentation de la part des artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou encore des employés et des professions intermédiaires entre 2007 et 2017.

### Problématique

À Chauny, le maintien d'un tissu commercial diversifié et dynamique est un objectif majeur pour les professionnels du secteur et les gestionnaires urbains. Des enquêtes « clients » et « commerçants » ont été menées afin d'appréhender



11 878 habitants  
894,4 hab./km<sup>2</sup>  
Aisne (02)

les attentes des uns et les enjeux perçus comme centraux par les autres. Pourtant, que savons-nous de la façon dont les commerçants perçoivent la ville, ses aménagements, et son évolution ? Si les aménagements urbains peuvent aider à rendre le centre-ville attractif pour les commerçants, comment eux contribuent-ils en retour à rendre le quartier plus dynamique ? Comment les animations commerciales, l'attention portée à leurs vitrines concourent-elles à l'ambiance urbaine de la ville ? À côté des initiatives entreprises localement et soutenues par les institutions publiques à l'image du dispositif « boutique à l'essai », le projet de recherche POP-SU porte une attention spécifique au pouvoir d'agir des commerçants et de leurs établissements.

### Méthodologie

Deux volets méthodologiques organisent cette recherche portée simultanément par un laboratoire de recherche en sociologie (2L2S - Université de Lorraine) et une agence de communication visuelle commerciale (Félicité). Le premier volet a pour objectif la réalisation d'une enquête socio-

### ÉLUS

**Emmanuel Lievin**

*Maire de Chauny*

**Mario Lirussi**

*Adjoint à la mairie de Chauny, chargé des travaux et de l'urbanisme*

### PROFESSIONNELS

**Sylvie Lavallard**

*Directrice des services techniques de la ville de Chauny*

**Aurore Hugot**

*Manager du commerce et de l'artisanat*

### CHERCHEURS

**Jean-Marc Stébé**

*Responsable scientifique, Université de Lorraine (Nancy) - 2L2S*

**Elsa Martin**

*Responsable scientifique, Université de Lorraine (Nancy) - 2L2S*

**Jean-Baptiste Daubeuf**

*Ingénieur d'études, Université de Lorraine (Nancy) - 2L2S*

### MEMBRES ASSOCIÉS

**Blanche Alméras**

*Responsable de l'Agence de communication visuelle commerciale « Félicité »*

**Michel Bouvet**

*Affichiste et graphiste au sein de l'atelier « Michel Bouvet »*

logique au plus près des acteurs concernés par la thématique marchande. Par le biais d'une campagne d'entretiens semi-directifs menés auprès des commerçants, des élus et des opérateurs de la ville, il s'agira de saisir le devenir du tissu marchand local, comprendre les représentations qu'ont les commerçants sur l'attractivité du centre-ville de Chauny et les leviers de développement envisagés par les responsables du commerce. Les observations in situ compléteront les discours recueillis et une cartographie des commerces en présence sera réalisée. Le second volet méthodologique a pour ambition d'étudier la forme urbaine, son potentiel esthétique et de travailler, en collaboration avec les acteurs de terrain, à une démarche de revalorisation du centre-ville. En échangeant directement avec une agence spécialisée dans le graphisme en ville, le but est de créer un mouvement créatif fort et de faire grandir un sentiment d'appartenance des commerçants, mais aussi des habitants, à la ville.





## DIEULEFIT



Dieulefit comptabilise 274 ha agricoles et 3 159 habitants, ce qui est théoriquement insuffisant du point de vue des besoins alimentaires de ses habitants, mais au niveau de la communauté de communes ce sont 11 407 ha de terres agricoles et 9 412 habitants, ce qui théoriquement permettrait d'y répondre très largement. L'action publique, la coopération intercommunale et la participation citoyenne sauront-elles passer du théorique à la pratique ? C'est une histoire qui est en train de s'écrire.

### **Dieulefit : une petite ville en transition au cœur d'un espace rural de faible densité**

La commune de Dieulefit est une petite ville de la Drôme provençale. Elle est le siège de la communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux qui regroupe 21 communes. C'est un territoire rural caractérisé par un vieillissement de la population et le départ des jeunes. Tandis que le dynamisme économique en lien avec le tourisme et l'agriculture en fait un espace rural attractif pour

des populations urbaines en quête des aménités propres à ce milieu. L'équipe municipale porte d'ores et déjà un projet de résilience alimentaire, et le maire, Christian Bussat, qui est agriculteur biologique, a fait de l'installation d'agriculteurs son cheval de bataille. La stratégie de l'équipe municipale de Dieulefit ne se limite pas aux dimensions de production ou de consommation, et travaille également sur l'assainissement et les biodéchets. La commune, en relation avec la communauté de communes est ainsi engagée dans un engagement, à la fois politique (des élus) et citoyen (des habitants) pour engager une transition socio-écologique, soutenir une relocalisation agricole et un accès équitable à l'alimentation.

### **Renforcer la résilience alimentaire d'une petite ville : un atout de taille ?**

Le projet consiste à examiner les stratégies pouvant être déployées pour améliorer la résilience alimentaire d'une petite ville en milieu rural : Dieulefit dans la Drôme. Ce faisant la recherche se demandera si une démographie réduite et la





3 159 habitants  
115,2 hab./km<sup>2</sup>  
Drôme (26)

## ÉLUS

**Christian Bussat**  
Maire de Dieulefit et membre  
de la commission Agriculture  
de la communauté de communes  
Dieulefit-Bourdeaux

**Laurence Girard**  
Adjointe à l'environnement  
de la commune de Dieulefit et déléguée  
du PNR des Baronnies Provençales

**Camille Perrin**  
Conseillère municipale à la Résilience  
alimentaire et membre de la commission  
Agriculture de la communauté  
de communes Dieulefit-Bourdeaux

**Geneviève Morenas**  
Vice-présidente Défi Climat  
de la communauté de communes  
Dieulefit-Bourdeaux et conseillère  
municipale en charge de l'économie  
et de l'emploi à Dieulefit.

**Alain Jeune**  
Vice-président Agriculture, Forêt  
et gestion de l'espace de la communauté  
de communes Dieulefit-Bourdeaux  
et Maire de Vesc

## PROFESSIONNELS

**Pauline Lemaire-Demarret**  
administratrice de RadioLà  
L'association Les Greniers d'Abondance  
**Christelle Harmegnies**  
Chargée de mission Agriculture -Gestion  
de l'espace - Environnement à la  
communauté de commune de Dieulefit  
- Bourdeaux

## CHERCHEURS

**Michel Lussault**  
Responsable scientifique, ENS de Lyon  
- EVS  
**Claire Delfosse**  
Université Lumière Lyon 2 - LER

proximité de la campagne environnante peuvent être des atouts pour satisfaire la demande alimentaire locale et construire des filières territorialisées. Et si la résilience alimentaire territoriale – la capacité à assurer la sécurité alimentaire de la population malgré des perturbations variées et imprévisibles – peut être porteuse d'un nouveau récit territorial, en particulier pour les petites villes et les espaces ruraux. Ce deuxième axe s'appuie interrogera en particulier : si la transition écologique et de l'alimentation contribuent au renouvellement des pratiques socio spatiales en milieu rural, sur la base d'un double mouvement d'ancrage local (des initiatives) et de pensée globale (des enjeux). Et si la dynamique de transition et de construction d'un nouveau récit révèle et réveille des résistances au changement de différentes nature : culturelles, identitaires, techniques.

### De la statistique au terrain, une mise en récit du territoire par ses acteurs

La recherche s'appuiera dans un premier temps sur une méthodologie de diagnostic et de pro-

position d'actions préalablement développée et appliquée à l'échelle d'une ville moyenne (l'agglomération d'Angoulême) dans le cadre du projet ORSAT (Organiser la résilience des systèmes alimentaires territoriaux). Le projet comporte 5 phases (diagnostic, enquête de terrain, séminaire, recommandations et montée en généralité). Tandis que la mise en récit sera traitée de façon transversale, en particulier par la création d'espaces de rencontre et d'échanges, par le biais d'entretiens, d'ateliers de cartographie participative et de rencontres publiques, afin de favoriser et observer l'appropriation des enjeux de résilience alimentaire par les habitants, les élus, les organisations du milieu agricole etc. Nous nous appuierons sur la dynamique locale qui est déjà riche en termes d'initiatives alimentaires et de participation citoyenne.



## DIGNE-LES-BAINS



Chef-lieu du département des Alpes-de-Haute-Provence, la ville thermale de Digne-les-Bains se caractérise par un faible dynamisme démographique – baisse du nombre d’habitants de 10 % en dix ans – et économique – baisse de 0,5 % du nombre d’emploi annuel moyen sur dix ans sur sa zone d’emploi. Les enjeux de développement du territoire sont de renforcer une économie plurielle moins dépendante des activités publiques, ainsi que de révéler et saisir les ressources présentes - cadre naturel, services – liées à des activités de santé et bien-être.

### Enjeux de développement d’un territoire à faible densité de population et d’autres ressources

Comme un certain nombre de villes de petite taille en France, Digne-les-Bains cumule les difficultés. Toutefois, elle bénéficie de ressources, souvent invisibilisées, qui restent à valoriser : concentration de services publics, centralité géographique, patrimoine naturel remarquable, image des thermes, etc. Différents projets s’efforcent aujourd’hui de révéler et d’activer ces ressources et les coordonner, mais aussi de diversifier un développement fondé sur le patrimoine naturel et culturel, et de réussir la transition numérique. De ville administrative, elle pourrait devenir ville productive et créative. Dans cette transition, des projets de Tiers Lieux cherchent à régénérer l’écosystème local en tant qu’espaces de coordination de ressources (un espace de coworking « Diniapolis », un projet de living lab orienté « nature-santé » et un projet d’espace culturel partagé « le Top »). Ces projets proposent de nouvelles approches pour envisager des transitions socio-économiques et numé-





16 460 habitants  
140,6 hab./km<sup>2</sup>  
Alpes-de-Haute-  
Provence (04)

riques. Leur démarche est fondée sur trois dynamiques : valoriser les ressources latentes du territoire, engager une vision large et ouverte de l'innovation, valoriser la créativité sociale et transformer l'action publique.

### **Co-construire des outils d'analyse et de représentation des externalités territoriales produites par les Tiers Lieux**

Afin de mieux comprendre le rôle des Tiers Lieux de Digne-les-Bains dans les processus de régénération territoriale, il est proposé de co-construire des outils d'analyse et de représentation des externalités territoriales produites par les Tiers Lieux. Les Tiers Lieux formulent un certain nombre de promesses quant à leurs effets supposés sur les transitions numériques et socio-économiques. Comment évaluer de telles promesses ? Qu'en-est-il des actions effectivement déployées et de leurs effets directs, indirects et induits ? Il s'agit d'ouvrir la boîte noire des externalités produites par les Tiers Lieux.

### **ÉLUS**

**Patricia Granet-Brunello**  
*Maire de Digne-les-Bains, Présidente de Provence Alpes Agglomération*

### **PROFESSIONNELS**

**Renaud Rouquette**  
*Responsable du service développement économique, Provence Alpes Agglomération*

### **CHERCHEURS**

**Nadine Richez-Battesti**  
*Responsable scientifique, Aix-Marseille Université - LEST*  
**Julien Maisonnasse**  
*Aix-Marseille Université - AMU et LEST*  
**Raphaël Besson**  
*Directeur de Villes Innovations, chercheur rattaché à PACTE*

### **L'imbrication d'expertises diversifiées**

La démarche d'évaluation des externalités sera co-construite in itinere avec des chercheurs experts, des porteurs du projet et des citoyens du territoire (pour comprendre et capitaliser les résultats du projet), adossée à un dispositif de diffusion et de valorisation de la démarche (pour faire connaître et diffuser les résultats du projet). Le dispositif d'évaluation repose sur l'imbrication de trois types de méthodes : un premier protocole qualifié d'expert (identification d'indicateurs d'impacts a priori), puis une méthode d'auto-évaluation des porteurs du projet (posture d'auto-évaluation pour redéfinir chemin faisant les actions et les objectifs avec les porteurs de projets) et enfin une évaluation citoyenne avec les usagers (expertise d'usage). Afin d'accompagner les parties prenantes et les citoyens évaluateurs dans la construction des outils de l'évaluation, de collecte, de représentation des externalités et de leur appropriation quatre ateliers seront menés, et en parallèle, une série d'entretiens avec des acteurs clés du territoire.



## ÉTANG-SALÉ



L'Étang-Salé est une petite ville située au Sud-Ouest de l'Île de la Réunion. Le projet consiste à accompagner ses habitants, les élus et les cadres techniques dans une démarche de réflexion collective concernant la notion de qualité de vie durable et partagée, permettant de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un récit et d'un projet territorial commun. La démarche vise à réinterroger la notion de ville durable à partir du terrain, dans le contexte spécifique d'une petite ville ultramarine tropicale.

### **Une petite ville tropicale marquée par l'existence de trois identités territoriales distinctes**

La commune de l'Étang Salé revêt la particularité d'être organisée en trois grandes entités territoriales qui constituent autant d'identités distinctes : la ville des Hauts, située en lisière de forêt et empiétant toujours plus sur la sole cannière, le centre, à vocation administrative et commerciale, et la ville des Bas, littorale et tournée

vers les activités balnéaires. Ces trois espaces sont délimités par des frontières bien marquées : la route nationale 1, ou « route des Tamarins », et l'emblématique forêt de l'ONF, aménagée en site sportif.

Cette fragmentation territoriale de la commune se double d'une forte division sociale de l'espace : tandis que les ménages les plus aisés résident principalement dans la partie balnéaire de la ville, on trouve dans les Hauts des familles aux revenus beaucoup plus modestes.

Malgré une stagnation de la population depuis plusieurs années, la dynamique d'urbanisation demeure importante, alimentée notamment par la proximité des agglomérations voisines de Saint-Pierre et Saint-Leu. L'Étang Salé tend de ce fait à se transformer progressivement en ville-dortoir, ce qui ne favorise pas la consolidation d'une identité collective, pourtant importante à faire émerger pour renforcer la cohésion sociale et mobiliser la population autour d'un projet de territoire partagé.





13 894 habitants  
353,1 hab./km<sup>2</sup>  
La Réunion (974)

## CHERCHEURS

**Delphine Chouillou**

Responsable scientifique, École d'architecture de La Réunion

**Catherine Paquette**

Responsable scientifique, Institut de recherche pour le développement

**Évelyne Adelin**

Université de La Réunion

**Angélique Begue**

Université de La Réunion

**Tanika Join**

Université de La Réunion

**Lydie Laigle**

Centre scientifique et technique du bâtiment

**Nathalie Noel**

Université de la Réunion

**Cwenaëlle Pennober**

Université de La Réunion

**Marie Thiann-Bo Morel**

Université de La Réunion

**Michel Watin**

Université de La Réunion, École d'architecture de la Réunion

### Penser la ville durable depuis le terrain, avec les habitants et les acteurs locaux

L'attention portée à la durabilité urbaine, que ce soit dans le cadre de l'action publique ou de la recherche, a tendance à se concentrer sur les métropoles et les grandes villes, où les problématiques environnementales et sociales apparaissent préoccupantes. Le projet consiste à interroger la notion de ville durable, référentiel devenu omniprésent en matière d'aménagement urbain et de développement local, dans un tout autre contexte : celui d'une ville de petite taille, située de surcroît Outre-mer. Quels sont les atouts de la petite ville tropicale ultramarine au regard de cette idéal de durabilité urbaine qu'on cherche partout à mettre en œuvre ? Ceux-ci sont-ils aujourd'hui suffisamment perçus par les habitants, les cadres techniques et les élus ? Plutôt que de mobiliser un référentiel national unique et homogène afin de penser la ville durable dans ce contexte spécifique, le projet propose de définir les contours et le contenu de cette notion à partir du terrain et avec les acteurs locaux, afin de construire un projet de territoire commun, porteur des attentes et aspirations de la population.

### Une stratégie méthodologique participative, du diagnostic à la valorisation

Durant la première phase du projet, un diagnostic territorial participatif sera co-construit avec trois groupes d'acteurs, en s'appuyant sur leur expertise : les habitants, les élus et les cadres techniques locaux. Des entretiens seront réalisés, ainsi que des parcours commentés et un exercice de cartographie participative.

Le résultat de ce diagnostic participatif sera ensuite synthétisé et présenté sous la forme d'une exposition réalisée avec un groupe d'habitants et composée de panneaux accompagnés de séquences audio et vidéo qui permettront notamment la restitution de fragments d'entretiens réalisés en créole.

Cette exposition servira de support pour lancer le débat dans le cadre des ateliers de restitution et discussion qui seront organisés durant la seconde phase du projet. Elle pourra ensuite être utilisée pour la valorisation et diffusion de projet de recherche-action dans la commune et au-delà, y compris après l'achèvement du projet.



# FOIX



Ville de Foix



Assumant le rôle structurant d'un territoire de faible densité, Foix (9863 habitants en 2016) est ville-centre de la nouvelle Communauté d'agglomération du Pays Foix Varilhes. Situé en piémont pyrénéen, parmi les plus petites préfectures de France, ce territoire partage de nombreux défis caractérisant les petites villes aujourd'hui. En particulier, la paupérisation de la population, la vacance du logement, les recompositions de l'emploi ou encore la qualité des espaces et des engagements associatifs ont intégré une stratégie énoncée récemment dans un projet territorial. A contrario le commerce de centre-ville reprend force et vigueur, le taux de vacance des commerces est passé de 24 % à 8 % en trois ans.

### Relever le défi des transitions

Dans le contexte de recomposition des politiques locales et en particulier communautaires, plusieurs défis apparaissent : accompagnement

de la transition écologique et économique – notamment au regard de la restriction des finances publiques, du changement climatique, des nouvelles formes de tourisme ; insertion de la culture et des activités universitaires dans les stratégies de développement urbain ; requalification urbaine et de l'offre de logements. En termes de modalités d'action, de nouvelles collaborations (entre institutions, avec les partenaires privés, les habitants ou associations) sont également en cours de structuration – à l'instar du conseil de développement nouvellement créé.

### La culture comme levier de développement

L'action culturelle est ici considérée comme levier du développement territorial et, en tant que telle, comme ressource locale – faisant l'objet de logiques d'activation mais aussi de tensions, voire de conflits ou de mise à distance. Secteur d'intervention publique et privée, l'action culturelle est un support et objectif de bien vivre dans les territoires, ce qui mérite d'être qualifié. Le point de vue de l'offre en direction des jeunes et leurs pratiques, rarement pris en considération dans





9 532 habitants  
493,4 hab./km<sup>2</sup>  
Ariège (09)

## ÉLUS

**Norbert Meler**

Maire de Foix, Vice-Président  
de la Communauté d'agglomération  
Pays Foix-Varilhes

**Pascale Canal**

Adjointe déléguée à la culture  
et aux animations

**Roger Sicre**

Président de la Communauté  
d'agglomération Pays Foix-Varilhes

**Thomas Fromentin**

Vice-Président de la Communauté  
d'agglomération Pays Foix-Varilhes

## PROFESSIONNELS

**Carole Albanese**

Directrice de l'Estive, Scène nationale  
de Foix  
et de l'Ariège

**Nathalie Eychenne**

Directrice du Pôle culture, sport  
et solidarités de la Communauté  
d'agglomération Pays Foix-Varilhes

**Fabien Guichou**

Directeur du Pôle d'Agglomération  
Adolescence Jeunesse Information  
Prévention

## CHERCHEURS

**Mariette Sibertin-Blanc**

Responsable scientifique, Université  
Toulouse Jean-Jaurès - LISST

**Laurence Barthe**

Université Toulouse Jean-Jaurès - LISST

les projets territoriaux, est privilégié dans cette recherche.

Les pratiques culturelles et artistiques sont à la fois émancipatrices pour les individus et ressorts de cohésion sociale pour les communautés locales. Toutefois, l'offre culturelle et artistique peut aussi être source de tensions, d'incompréhension de la part d'une population qui ne se retrouve pas dans ce qui est proposé, se sent à distance, ou même rejette les propositions. Le décalage entre l'offre publique et les pratiques jeunes peut être tout particulièrement fort – favorisant notamment des pratiques numériques, nomades et brouillant les limites entre espaces public et privé.

### Des séances apprenantes pour confronter les entretiens

La méthodologie vise à construire une connaissance dynamique, à savoir que les personnes ressources (rencontrées au cours des enquêtes de terrain, des entretiens ou des temps collectifs contributifs) apportent de la connaissance et sont aussi sources de questionnements et récep-

teurs de résultats au fil de la recherche – notamment par le biais d'un outil numérique. Après une première phase visant la connaissance de l'offre, la suite du projet valorisera la contribution directe des jeunes via la mobilisation des partenaires pour comprendre la réception et leurs pratiques, notamment dans l'espace public. Plusieurs temps d'échanges sont envisagés pour la diffusion de la connaissance. Par exemple, la présentation de résultats intermédiaires aura pour objectif de compléter les productions, et d'apporter, au-delà, des connaissances contextuelles lors de séances apprenantes.



## GUINGAMP



Guingamp constitue un cas, qui tend à se généraliser, de petite ville qui connaît de manière continue une lente érosion démographique, marquée à la fois par le vieillissement de sa population, une faible attractivité et un solde naturel négatif. Corollaire de cette situation, le centre-ville est marqué par des signes de ce délaissement : la vacance des logements y est en forte progression, une partie des bâtiments du centre-ancien connaît des problématiques structurelles et infrastructurelles accentuant l'effet repoussoir auprès des nouveaux ménages. Le parc de logements existant est ainsi de moins en moins attractif ni adapté à la demande conduisant à accentuer la vacance et le développement de logements indignes ou dégradés.

### Les enjeux de l'habitat indigne dans une petite ville décroissante

Telle que définie par la loi du 25 mars 2009, la notion d'indignité regroupe un ensemble de si-

tuations d'habitat présentant un risque pour la santé ou la sécurité des occupants ou des tiers. Constituant une réalité qui concerne aujourd'hui 900 000 à 1 300 000 personnes en France (Fondation Abbé Pierre, 2020), l'habitat indigne se concentre dans les centres anciens des grandes agglomérations mais n'épargne pas le reste du territoire, parfois de manière plus invisible : petites villes, bourgs anciens, espaces ruraux éloignés (rapport DIHAL, 2013). La commune de Guingamp, qui a perdu 25% de sa population en 40 ans compte aujourd'hui environ 13% de logements potentiellement indignes. Face aux impacts sanitaires et sociaux du mal logement, l'État et l'ensemble des acteurs locaux se mobilisent à travers la création d'une diversité de dispositifs censés lutter contre l'habitat insalubre.

### Pour une adaptation des dispositifs de lutte contre l'habitat indigne aux enjeux locaux

La communauté d'agglomération de Guingamp mène depuis de nombreuses années des actions de lutte contre l'habitat indigne incitatives envers les propriétaires et les porteurs de projet : OPAH-copropriétés (2013) et PIC « Énergie &





6 895 habitants  
2 022 hab./km<sup>2</sup>  
Côtes d'Armor (22)

Adaptation » (2015). À ce volet incitatif s'ajoute un volet coercitif ciblé sur le centre-ville qui vise à intervenir sur les immeubles les plus dégradés en situation de blocage : Opération de Restauration immobilière (ORI) et opérations de recyclage foncier. Ces dispositifs nationaux, souvent lourds et complexes, s'avèrent dans les faits rarement adaptés à l'ingénierie locale et difficilement mobilisables par les acteurs locaux, et certains défis restent prégnants sur le territoire de Guingamp (forte vacance résidentielle et commerciale). En effet, contrairement aux grandes villes où la lutte contre l'habitat indigne se présente dans un contexte de forte pression foncière et immobilière, les spécificités des petites villes en déprise nécessitent de repenser l'intervention des pouvoirs publics à l'échelle locale.

### Une approche interdisciplinaire de l'habitat indigne

Dans la perspective d'identifier les ressorts de l'émergence de l'habitat indigne dans le contexte spécifique d'une petite ville en décroissance (vieillesse de la population, vacance

#### ÉLUS

Philippe Le Goff  
Maire de Guingamp

#### PROFESSIONNELS

Delphine Aillaud  
Architecte DPLG, urbaniste et PAST en aménagement  
Jean-Pascal Josselin  
Urbaniste, directeur de l'IAUR

#### CHERCHEURS

Solène Gaudin  
Responsable scientifique, Université Rennes 2  
ESO-Rennes  
Antonin Margier  
Responsable scientifique, Université Rennes 2  
ESO-Rennes  
Jean-François Inserguet  
Université Rennes 2 - ESO-Rennes  
Yankel Fijalkow  
ENSA Paris Val-de-Seine - LAVUE  
Bruno Maresca  
Ancien directeur de recherche au CREDOC  
Viviane André  
Centre de recherche sur l'habitat - LAVUE  
Hélène Belanger  
Université du Québec à Montréal

préoccupante et insalubrité de logements) ainsi que l'évolution des formes de vulnérabilité résidentielle, ce programme associe les expertises des chercheurs de plusieurs disciplines (géographie-aménagement, sociologie, droit, architecture) et d'étudiants de master. Des entretiens et des focus groups seront ainsi réalisés avec des responsables politiques et des acteurs de l'aménagement, des commerçants et des habitants. En partenariat avec les acteurs du territoire, ce programme vise ainsi à proposer des pistes d'intervention pour intégrer la lutte contre l'habitat indigne dans la cadre d'un projet intégré de territoire.



## HAUTE BIGORRE



La communauté de communes de Haute Bigorre est un ancien bassin industriel qui connaît un relatif déclin, déclin en partie compensé d'une part par le tourisme et l'arrivée de nouveaux résidents. Or la volonté de plusieurs acteurs de mettre ce territoire en dynamique de transition énergétique et environnementale, par le développement de projets endogènes ou l'arrimage à des dispositifs existant, ouvre de nouvelles perspectives. Comment le territoire s'en saisit-il ? En impliquant quels acteurs ?

### Contexte territorial

Le piémont pyrénéen a un passé industriel marqué par l'héritage de l'hydro-électricité et d'industries clefs du xx<sup>e</sup> siècle, notamment l'armement, l'aviation, les chemins de fer et une industrie mécanique liée. Mais les recompositions dans ces secteurs ont vu ces activités quitter certains territoires dans lesquels elles étaient implantées, laissant des petits centres urbains – comme Bagnères de Bigorre – en relative crise.

Les appels aux transitions énergétiques constituent cependant une opportunité pour ces territoires, en ceci qu'elle peut permettre le développement de nouveaux vecteurs énergétiques et de nouvelles filières industrielles – autour de l'hydrogène notamment. Ainsi la communauté de Communes de Haute Bigorre s'interroge-t-elle, aux côtés d'industriels du secteur et de sociétés d'accélération des transitions, sur la manière dont la réhabilitation d'une friche industrielle pourrait servir de laboratoire d'une transition énergétique dans les territoires.

En outre, la désindustrialisation relative de ces territoires a été en partie compensée par l'essor du tourisme et, en termes démographiques au moins, par l'arrivée de populations à la recherche d'un cadre de vie et d'une tranquillité que le piémont pyrénéen leur assure. Ces populations organisent des réseaux associatifs, des propositions de commerce alternatives (autour des circuits courts alimentaires par exemple), voire des propositions plus politiques – initiatives que la période de confinement liée au Covid a vu gagner en légitimité. Mais si ces initiatives font réseau, elles peinent à faire territoire : en effet, elles res-





16 805 habitants  
43,2 hab./km<sup>2</sup>  
Hautes-Pyrénées  
(65)

tent le plus souvent à l'écart des sociétés à l'implantation locale plus anciennes, pour des raisons tenant essentiellement au caractère alternatif de ces propositions, difficiles compatibles avec la vision industrielle qui souvent prévaut.

### Problématique

Les appels aux transitions territoriales, notamment avec des outils tels que les Contrats de relance et de transition environnementale (CRTE), constituent une opportunité pour ces enjeux rencontrent les propositions alternatives. Les transitions peuvent devenir des objets transactionnels à même de favoriser des dynamiques territoriales faisant se rencontrer des initiatives pour l'instant contradictoires. La recherche vise à construire et tester une proposition méthodologique pour faire se rencontrer ces acteurs afin de construire, autour des initiatives de transition énergétique et environnementale locales, un projet véritablement territorial - impliquant donc les acteurs actifs de la société civile.

### ÉLUS

Jacques Brune  
*Président de la Communauté de communes de la Haute-Bigorre*

### PROFESSIONNELS

Isabelle Laborde Lalanne  
*Responsable du service économique de la Communauté de communes de la Haute-Bigorre*

### CHERCHEURS

Xavier Arnauld de Sartre  
*Responsable scientifique, Université de Pau et du Pays de l'Adour - CNRS-UMR TREE*  
Sélin Le Visage  
*Université de Pau et du Pays de l'Adour - UMR TREE*

### MEMBRE ASSOCIÉ

Bernard Thumerel  
*AIDA (Bureau d'études)*

### Méthodologie

La recherche action consiste en plusieurs actions :

- > Établir un diagnostic territorial, une cartographie des acteurs et des propositions existantes et capitaliser sur les actions déjà entreprises dans ce territoire au nom des transitions énergétiques et environnementales
- > Conduire des séminaires de coproduction afin de faire travailler ensemble les différents acteurs sur un projet territorial et de les amener à définir une stratégie territoriale
- > Monter en généralité afin d'élaborer des propositions qui seraient utilisables dans d'autres collectivités confrontées aux mêmes enjeux.



## LAVALETTE TUDE DRONNE



Lavalette Tude Dronne, un espace rural au sud d'Angoulême resté à l'écart des grandes dynamiques touristiques et métropolitaines, se retrouve aujourd'hui dans une nouvelle dynamique avec l'attrait récent pour les agglomérations moyennes et leurs couronnes. Comment la cohabitation entre de nouvelles populations et les habitants déjà là génèrent des usages, des lieux et des représentations collectives génératrices de projets territoriaux ?

### **Un territoire en recherche d'identité(s) collective(s)**

La communauté de commune de Lavalette Tude Dronne est issue d'une fusion récente de quatre communautés de communes. Cette fusion imposée n'a pas généré aujourd'hui de vision collective du territoire. Cette problématique de vision collective est d'autant plus délicate à saisir qu'il n'existe pas une hiérarchie urbaine nette (plusieurs villes entre 500 et 2 500 habitants) et que le terrain d'étude est soumis à différentes influences, pas encore très marquées (proximité

d'Angoulême et de Bordeaux, tourisme du nord Dordogne). On note cependant de nouveaux vecteurs de développement : des vecteurs endogènes avec l'émergence de projets locaux et la mise en place de politiques sectorielles, des vecteurs exogènes avec le desserrement métropolitain, la montée du télétravail pour certaines catégories professionnelles et donc de nouveaux liens avec les villes moyennes et métropoles les plus proches. Cependant, cet attrait pour la campagne n'est pas forcément synonyme de dynamisme local (du moins en ressenti). L'arrivée de populations un peu « hors-sol », avec des habitudes et des pratiques se déroulant en dehors du territoire de résidence, ne génère pas systématiquement de retombées positives pour l'ensemble du territoire.

### **Quels moments collectifs pour quels projets ?**

Ce manque de vision collective et de connaissance des habitudes des nouveaux arrivants réduit la capacité de la communauté de communes à dessiner des projets territoriaux. Quels projets ? Pour qui ? Où ? Le besoin d'éviter





17 941 habitants  
23,7 hab./km<sup>2</sup>  
Charente (16)

un éparpillement des projets sur le territoire nécessite de prioriser les lieux d'interventions et leurs retombées. Pour cela, il semble nécessaire de renouveler les outils d'analyse pour donner une vision actualisée des habitudes territoriales, notamment des rapports entre les différents espaces urbanisés et les espaces ruraux. Nous proposons donc d'enquêter sur les façons dont les nouveaux habitants utilisent le territoire, de repérer leurs modes de vie, leurs habitudes, et comment celles-ci peuvent se conjuguer aux modes de vie des habitants « historiques » et peuvent avoir des retombées locales positives. En dessinant la carte des pratiques, des habitudes, des modes de vie, nous chercherons surtout à dessiner la « carte des rendez-vous ». Nous appelons « rendez-vous » les moments et les lieux qui réunissent des publics différents et qui bénéficieraient d'une image positive. Nous pensons qu'en associant l'analyse des nouvelles habitudes d'un « territoire à la carte » avec celles davantage ancrées d'un territoire plus contraint, nous verrons comment ces mondes se croisent et comment ces croisements participent à une vision territoriale partagée et porteuse de projets.

## ÉLUS

Jean-Yves Ambaud  
*Président de la Communauté  
de Communes de Lavalette Tude Dronne*

## CHERCHEURS

Andy Smith  
*Responsable scientifique, Sciences Po Bordeaux  
- Forum Urbain*

## PROFESSIONNELS

Mathieu Zimmer  
*Géographe urbaniste, Agence deux degrés*

## ÉTUDIANTS

Louise Odriozola  
Antoine Fouquet  
Tom Déjeans  
*Master SGM de Sciences Po Bordeaux*  
Noëlla Kersale  
Hélène Legrand  
Lisa-Marie Roca  
Marie Sarraute  
*Master IAT de l'ensapBx*

## Dessiner la carte des rendez-vous locaux

Nous programmons donc une première partie d'enquête portant sur la révélation croisée des initiatives citoyennes, des liens petites villes/espaces ruraux et petites villes/métropoles, et des modes de vie ruraux sous la forme d'une carte des rendez-vous locaux. Dans un second temps, nous établirons, à partir de cette cartographie des rendez-vous locaux, un outil de type tableau de bord pour orienter les stratégies de développement local et nous esquisserons une série d'actions à court, moyen et long terme pour construire autour de ces temps forts locaux. Porté par le Forum urbain, structure de valorisation de la recherche en sciences humaines et sociales sur la ville située à Bordeaux, le projet mobilise une équipe plurielle réunissant élu, chercheur, professionnel et des étudiants en science politique et en architecture issus des masters « Stratégies et Gouvernances Métropolitaines » (SGM) de Sciences Po Bordeaux et « Intelligence et Architecture des Territoires » (IAT) de l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage (ensapBx).



## LE PORGE



Le Porge est une commune littorale située en Gironde et constituée de 3289 habitants (INSEE, 2018). Avec un taux de variation annuel moyen de population de 4,1 % entre 2012 et 2017, Le Porge fait, aujourd'hui, figure de commune des plus attractives de la Gironde en raison, notamment, de sa situation géographique proche d'aménités paysagères remarquables telles que la forêt et l'océan ainsi que par sa proximité avec une métropole bordelaise en pleine expansion. Ses avantages comparatifs locaux en font, toutefois, une commune vulnérable, notamment, sur le plan environnemental compte tenu des effets engendrés par la pression urbaine sur l'artificialisation des sols ces dernières années.

**Du cadre réglementaire au projet de territoire : comment accompagner les petites villes dans l'élaboration de leur PLU pour une vision partagée entre les territoires et la société civile ?**

Bien que le cadre réglementaire donne les outils

suffisants aux collectivités pour établir un projet de territoire, rares sont celles qui s'en saisissent par méconnaissance de l'intérêt de sa traduction spatiale et sociale. Cette recherche-action vise ainsi à susciter l'émergence d'un intérêt général entre les élus et le reste de la société civile afin de prendre en compte la dimension spatiale, sociale et temporelle de la vision commune des acteurs dans les différentes pièces du PLU. Elle cherche à tester une nouvelle méthode d'élaboration du PLU tournée vers une planification plus engageante pour les habitants, générant des qualités spécifiques provenant du territoire. Il s'agit donc de trouver sous quelles conditions méthodologiques le PADD puis le Règlement du PLU peuvent devenir un dispositif social avant d'être un dispositif technique.

Les principaux postulats de cette recherche-action sont les suivants :

- > Les collectivités ne saisissent pas toutes les possibilités offertes par le droit de l'urbanisme pour construire un projet à la hauteur de leurs ambitions,
- > Il existe une déconnexion entre la fabrication du PLU et les volontés individuelles,





3 185 habitants  
21,4 hab./km<sup>2</sup>  
Gironde (33)

### ÉLUS

**Sophie Brana**  
Maire du Porge

### PROFESSIONNELS

**Marianne Boiron**  
Chargée de mission pour la mairie  
du Porge

### CHERCHEURS

**Ghislaine Deymier**  
Responsable scientifique, Université de  
Bordeaux - UMR PASSAGES

**Myriam Casamayor**  
UMR PASSAGES, Agence d'urbanisme  
UA64

**Francis Adolin**  
Université de Bordeaux - LACES

**Olivier Chatain**  
ENSAP Bordeaux - UMR PASSAGES

**Anna Guillem**  
UMR PASSAGES

**François Pouthier**  
UMR PASSAGES

**André Suchet**  
Université de Bordeaux - LACES

### MEMBRES ASSOCIÉS

**Leïla BOURDIER**  
Architecte-Urbaniste, Agence Atelier A2

**Vincent DUBROCA**  
Urbaniste, Agence KWBC 2

**Timothé GENTY**  
Architecte, Agence Sumli

> L'application du cadre réglementaire ne suffit pas à garantir une qualité de vie et peut générer des conflits entre les acteurs du territoire.

> La faisabilité d'une construction d'un projet de territoire partagé par et entre les habitants et les élus à partir d'une appropriation territoriale permet de partager les représentations collectives.

Cette approche permettra d'apporter des éléments de réponses aux questions qui se posent, notamment, autour de la notion de « biens communs » pour les utilisateurs et les usagers du PLU. Ou encore, de celle qui fait « qualité architecturale, paysagère et de vie » pour les bénéficiaires. Comment peut-on élargir les préoccupations individuelles des habitants vers des considérations plus collectives puisqu'ils sont utilisateurs et bénéficiaires ? Comment peut-on intégrer les volontés d'un groupe d'habitants dans le cadre réglementaire d'un PLU ?

**Sous quelles conditions méthodologiques le PADD puis le Règlement du PLU peuvent-ils devenir un dispositif social avant d'être un dispositif technique ?**

La méthode repose sur une analyse historique et ethnologique du territoire communal fait par les habitants et une mise en partage des représentations des habitants (anciens et nouveaux) et des producteurs (aménageurs, élus, etc.), par une équipe de recherche composée d'universitaires et d'experts opérationnels.

Cette mise en récit se déroule en quatre étapes. La première, permet à l'équipe de recherche de réaliser une première « immersion » dans la commune du Porge par le dialogue et l'écoute des habitants pour entamer, ensuite, une analyse plus approfondie des acteurs de la commune par la réalisation d'entretiens semi-directifs sous différentes formes (focus groupes et individuels) ayant pour objectif de faire émerger les premiers enjeux du territoire et les intérêts communs. La troisième phase s'attache à mieux saisir les désirs des habitants à définir un projet de territoire commun en leur proposant une programmation culturelle de trois balades urbaines. Enfin, la dernière phase du projet a pour objet la réalisation d'un séminaire de co-construction consacré à la mise en compatibilité du projet de territoire, issu de ces balades, avec le droit de l'urbanisme.



## LE TEIL



La commune de Le Teil, en Ardèche, est concernée par plusieurs projets d'aménagement particulièrement importants : projet « cœur de ville », « Petite ville de demain », déviation de la route nationale, projet partenarial d'aménagement suite au séisme de 2019, projet d'élaboration d'un nouveau PLU. Dans ce contexte, la recherche-action a pour but de questionner les récits sur Le Teil à partir des images et imaginaires produits par ses habitants et ses acteurs, et de saisir en quoi ces récits peuvent servir à alimenter les projets en cours et le projet de territoire.

### **Une petite ville au cœur de grandes opérations d'aménagement**

La commune de Le Teil constitue l'un des pôles urbains structurant du Sud-Est de l'Ardèche, inscrit au sein de l'aire urbaine de Montélimar (Drôme) dans l'axe de la vallée du Rhône. Après avoir connu un léger déclin démographique, la commune a enregistré une augmentation

sensible de sa population sur la période récente et se caractérise par une population jeune. Malgré le déclin des activités traditionnelles et industrielles, sa situation de porte d'entrée de l'Ardèche méridionale à proximité de l'A7, fait de la commune un lieu de passage et demeure, à son échelle, un pôle de services publics, commercial et économique important. La commune doit cependant répondre à différentes problématiques en matière d'aménagement dont celle de son contournement routier (axe de la RN 102 vallée du Rhône - centre Ardèche), celle liée aux difficultés rencontrées par son centre-ville et celle, particulièrement importante, de sa reconstruction suite au séisme de 2019. Dans ce contexte, la commune du Teil est actuellement concernée par plusieurs opérations d'aménagement d'envergure.

### **Images et imaginaires : des fondements pour les projets d'aménagement du territoire**

Compte tenu des difficultés que rencontrent aujourd'hui certaines petites villes, la recherche-action ambitionne de se pencher sur les ressorts capables de faire identité territoriale, à même de





8 677 habitants  
326,3 hab./km<sup>2</sup>  
Ardèche (07)

## ÉLUS

**Olivier Peverelli**  
*Maire de Le Teil*  
**Pascale Tolfo**  
*1<sup>ère</sup> adjointe, Le Teil*  
**Bernard Noel**  
*adjoint au Maire, Le Teil*  
**Michel Galiana**  
*adjoint au Maire, Le Teil*

## PROFESSIONNELS

**Emmanuel Buis**  
*Directeur général des services, Le Teil*  
**Valérie Gervais**  
*Directrice enfance/jeunesse, Le Teil*  
**Harmonie Dufraisse**  
*Chef de projet PPA post-séisme,  
Communauté de communes Ardèche  
Rhône Coiron*  
**Nelly Audigier**  
*Chargée de mission Petite Ville de Demain,  
Le Teil*  
**François Vennin**  
*Chargé de mission, Préfecture de l'Ardèche*  
**Claire Poutaraud**  
*Bureau d'étude Agir en ville*

## CHERCHEURS

**Frédéric Santamaria**  
*Responsable scientifique, Université  
Grenoble-Alpes - Pacte*  
**Emmanuel Roux**  
*Université Grenoble-Alpes - Pacte*  
**Pascal Mao**  
*Université Grenoble-Alpes - Cermosem*  
**Mélodie Roche**  
*Université Grenoble-Alpes - Cermosem*  
**Jérémie Caussanel**  
*Université Grenoble-Alpes - Cermosem*  
**Nicolas Senil**  
*Université Grenoble-Alpes - Cermosem*  
**Pierre-Antoine Landel**  
*Université Grenoble-Alpes - Pacte A*

## PARTENAIRES

**Collège Marcel Chamontin, Le Teil**  
**Lycée polyvalent Xavier Mallet, Le Teil**  
**Centre Régional d'Information Jeunesse,  
Auvergne Rhône Alpes**

« raconter » de nouveaux imaginaires et de porter des projets renouvelés. Les représentations mentales que se font les habitants, les usagers d'un territoire sont constitutives de l'image et de l'image de marque de ce dernier ; et ces images et imaginaires, telles des ressources territoriales « activables », sont importants pour une collectivité, pour le maintien de la population, pour l'installation de nouveaux résidents et de nouvelles activités commerciales ou productives, pour fonder des choix politiques et d'actions locales, pour établir, en somme, un projet de territoire.

La recherche vise à montrer, à partir de l'exemple du Teil, que les images et imaginaires sont révélateurs des rapports à la ville et peuvent également servir de fondements aux projets d'aménagement et de développement du territoire. Il est proposé, en particulier, de s'intéresser au public « jeunes » dans leurs rapports à la fabrication de la ville. Cet objectif s'articule à la mise en œuvre de plusieurs projets d'aménagement d'envergure qui sont susceptibles de modifier l'image de la commune à travers la reconfiguration de sa centralité et de sa situation vis-à-vis de son territoire d'insertion.

## Méthodologie

Dans un premier temps, il est proposé de saisir les représentations, les images de la ville, passées, présentes, futures, attachées à la commune du Teil. Pour ce faire, plusieurs regards et représentations complémentaires seront étudiés : ceux issues des pratiques ordinaires de la ville et en particulier celles des jeunes ; ceux portés sur la ville par les habitants et acteurs des territoires voisins (intercommunalité, aire urbaine) ; ceux exprimés par des collectifs habitants, d'usagers, de citoyens dans le cadre de scènes institutionnalisées, d'exercices de démocratie participative et par des acteurs experts.

Dans un second temps, les représentations seront étudiées au titre de leur contribution aux projets d'aménagement et de développement futurs. Il s'agira ainsi d'étudier les imaginaires produits par les publics jeunes, par les acteurs mobilisés pour rendre compte de nouveaux imaginaires partagés et de considérer ces derniers comme des contributions au projet de territoire et à la mise en œuvre de futurs aménagements urbains.



## L'ISLE-SUR-LA-SORGUE



ISLE SUR LA SORGUE  
VILLAGE-MONDE



Pour exister sur son territoire, la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue, située dans le département du Vaucluse et composée de 19483 habitants (INSEE 2015), s'est engagée en 2017 dans une démarche de marketing territorial : L'Isle-sur-la-Sorgue Village-monde. Le programme de recherche proposé ici vise à interroger les principaux ressorts, les effets en terme de gouvernance territoriale tout comme les dynamiques de réception par la population locale.

### **Attractivité et inégalités territoriales**

Concernant la politique de marketing territorial impulsée par la commune, l'équipe a décidé de se concentrer plus particulièrement sur la stratégie d'innovation patrimoniale et culturelle, notamment celle en cours autour de la réhabilitation du centre historique, L'Isle-sur-la-Sorgue Village-monde. Il s'agit ainsi de questionner les impacts de cette stratégie en termes d'attraction de clientèles nationale et/ou internationale mais aussi au niveau des enjeux de gouvernance métropolitains. Si la métropolisa-

tion d'Avignon (projet du Grand Delta rhodanien) et d'Aix-Marseille Provence est une composante essentielle de l'attractivité des territoires, la commune y voit aussi une menace due à la faiblesse d'image d'Avignon et à la montée en puissance de la Métropole d'Aix-Marseille Provence. Comment une petite ville arrive-t-elle - ou non - à mutualiser et développer des synergies fortes en termes de marque, d'offres, d'actions transversales, de communication, d'organisation ou de financement avec d'autres niveaux territoriaux plus importants ? Quelle gouvernance, quelle animation et quels supports peuvent être pensés et mis en place pour "trouver sa place" et faire vivre la démarche et le plan d'action associé ? L'équipe sera également attentive à analyser les fractures territoriales que peut porter en germe cette stratégie.

### **Au-delà des seuls influenceurs : à la rencontre des nouveaux arrivants et des publics en marge**

Afin d'interroger les effets et les conditions de réussite de cette démarche territoriale, un focus sur les « nouveaux arrivants », cœur de cible des





19 421 habitants  
435,7 hab./km<sup>2</sup>  
Vaucluse (84)

politiques d'attractivité, sera réalisé à travers l'élaboration d'un portrait socio-démographique de ces habitants. Il s'agit par ailleurs ici de dépasser la figure classique des "influenceurs" largement mobilisée dans la démarche pour s'intéresser à des catégories d'acteurs du territoire jusque-là peu ou pas impliqués : associations non directement mobilisées dans la réhabilitation du centre historique, populations paupérisées du centre-ville, nouveaux arrivants, populations vivant à la périphérie du périmètre "Village-monde", jeunes en difficulté sociale et professionnelle.

### Mise en place d'une ingénierie participative

L'équipe de recherche a identifié plusieurs actions visant à la valorisation des travaux, dont l'association de filières universitaires (Sciences Po Aix / EJCAM, Université d'Avignon) ou la mise en place d'une ingénierie participative forte. Après des séries d'entretiens qualitatifs auprès de publics variés, trois focus group ont ainsi été organisés auprès des catégories de population « nouveaux arrivants », « jeunes en difficulté sociale et professionnelle, en marge de la démarche » et « ambassadeurs Village-monde ». Ils ont été sui-

## ÉLUS

**Pierre Gonzalvez**

Maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, Vice-Président du Conseil Départemental du Vaucluse

## PROFESSIONNELS

**David Albendea**

Directeur Habitat Environnement et Développement

Durable, Mairie

de l'Isle sur la Sorgue

**Géraldine Cautier**

Coordinatrice Isle-sur-la-Sorgue Village-monde

**Caroline Fischer**

Coordinatrice Isle-sur-la-Sorgue Village-monde

**François Guyonnet**

Directeur du patrimoine, Mairie

de l'Isle-sur-la-Sorgue

## CHERCHEURS

**Magali Nonjon**

Responsable scientifique,

IEP d'Aix-en-Provence - CHERPA

**Christèle Lagier**

Responsable scientifique,

Avignon Université - LBNC

**Philippe Aldrin**

IEP d'Aix en Provence - CHERPA

**Jeanne Vermeirsche**

IEP d'Aix-en-Provence- CHERPA

vis d'un Atelier citoyen, pensé comme un cadre privilégié pour échanger sur les enjeux clés du projet, avec les citoyens, les chercheurs et les acteurs de la commune, au cours duquel un avis citoyen a été produit sous la forme de fiches action, c'est-à-dire des propositions d'initiatives citoyennes pour penser la ville de demain. D'autres livrables sont également attendus : production de notes de synthèse, retours suite à l'organisation du Forum Hybride le 6 décembre 2019 pour présenter les premiers résultats de l'étude à l'ensemble des parties prenantes et permettre aux citoyens d'y expliquer « l'avis citoyen ». Afin de valoriser la parole citoyenne, les captations vidéos réalisées lors des différents temps d'action ont permis l'extraction de courts passages afin d'être intégrés à une application numérique de cartographie participative, USHA-HIDI, présentée lors du Forum de co-construction (<http://connect-citoyen.fr>).



# LODÈVE



Lodève, 7426 habitants, sous-préfecture de l'Hérault en région Occitanie se situe à 45 kilomètres de la Métropole de Montpellier. Siège de la communauté de communes Lodévois et Larzac, elle est dotée d'un patrimoine bâti et naturel reconnu et d'un dynamisme culturel fort mais assez mal exploités. L'absence d'une ingénierie urbaine capable de proposer à l'ensemble des acteurs une lecture commune du territoire marque une désynchronisation entre l'ensemble des nombreuses actions, qu'elles proviennent de la collectivité ou des associations.

### **Une fragilité multiforme**

Lodève fait face à une évasion commerciale qui reflète la situation économique globale de la ville. Malgré un panel socioprofessionnel assez diversifié, la part de chômeurs et de personnes inactives reste conséquente (29,5 %) et le taux de pauvreté y est très important (28,8 %), ce qui fait de Lodève l'une des villes les plus pauvres du dé-

partement. Ville multiculturelle, Lodève a vu l'arrivée d'une population immigrée en lien avec la Manufacture Nationale de tapis de la Savonnerie des Gobelins et plus récemment d'une population plus aisée de classe moyenne voire supérieure, majoritairement retraitée. Le parc de logements du centre ancien subit une vacance importante (17 %) essentiellement liée à une division des logements par les propriétaires pour en améliorer la rentabilité. Ces logements, en stock important, sont immédiatement disponibles et très abordables mais dégradés. Ce sont des « logements sociaux de fait », ce qui contribue à y accueillir une catégorie d'habitants précaires.

Cette situation de pauvreté concentrée dans le centre-ville élargi a justifié le classement en quartier prioritaire « Politique de la ville ». Par ailleurs, contrairement à certaines communes du Pays Cœur d'Hérault et malgré un patrimoine bâti remarquable, Lodève présente une activité touristique faible, qui se traduit notamment par un manque d'établissements d'accueil, de services et d'activités orientés sur ses richesses. Lodève fait également face à un problème de





7 441 habitants  
321,1 hab./km<sup>2</sup>  
Hérault (34)

## ÉLUS

Gaëlle Lévêque  
Maire de Lodève

## MEMBRES ASSOCIÉS

Renaud Barrès  
Directeur du CAUE 34  
Luc Doumenc  
Architecte, Association Patrick Geddes  
France  
Bernard Kohn  
Architecte, la Distillerie

## CHERCHEURS

Anne Sistel  
Responsable scientifique, École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - LIFAM  
Jean Planès  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - LIFAM  
Alexandre Neagu  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - LIFAM  
Khedidja Mamou  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - LIFAM  
Catherine Bernie-Boissard  
Université de Nîmes - ARTDEV  
Bertrand Rétif  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand  
Gladys Champanay  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - LIFAM  
Flore Serayssol  
École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier - LIFAM

mobilités en particulier un manque de connexions avec l'ensemble des communes du Pays Cœur d'Hérault.

### Une démarche holistique pour de nouvelles perspectives

Cette recherche-action vise à comprendre les mécanismes responsables de ces dysfonctionnements et envisager les perspectives au travers d'une démarche holistique.

Plutôt que de concentrer notre regard sur un aspect, l'ambition est de réaliser une vision potentiellement diverse mais partagée par ses habitants, prolongeant la tradition initiée par Patrick Geddes, dans une recherche de dispositifs engageant la réflexion collective. L'évaluation des retombées des actions initiées ces dernières années par la commune (contrat de ville de 2015, concertations...) permettra d'envisager de nouvelles perspectives.

Autoportrait collectif, la recherche-action vise à construire un diagnostic partagé par tous les acteurs de la ville. Il est donc essentiel de mettre en place une médiation entre les parties : la collectivité et les élus comme fédérateurs des stratégies

territoriales, les associations, comme unités de la vie collective, et enfin les habitants comme experts de leur quotidien.

### Vers une Maison Commune

Le diagnostic partagé et assorti de propositions fera l'objet d'ateliers de co-construction préfigurant une Maison Commune, véritable maison des habitants, ouverte à l'ensemble des acteurs et à la population. Les restitutions se feront par des expositions de projets d'étudiants architectes.



## LONGUENÉE-EN-ANJOU

Longuenée  
en Anjou

aura  
agence d'urbanisme  
de la région angevine

Appartenant à la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole, la commune nouvelle de Longuenée-en-Anjou ( 6 351 habitants ) est née de la fusion en 2016 de quatre communes. L'étude de cas interroge le processus de fusion, et le vécu de ce nouveau territoire par celles et ceux qui l'animent au quotidien : habitants, élus, associations, entreprises, agents. Quelles sont les conditions d'adaptation des services au public, l'ajustement des habitudes et l'appropriation territoriale qui en découlent ?

### Un changement d'échelle : la fusion de 2016

On présente souvent comme motivation première des créations de communes nouvelles le maintien des dotations d'État et la réalisation d'économies d'échelle. Qu'en est-il ? La fusion, engagée au 1er janvier 2016, fait passer Longuenée-en-Anjou du 25e poids démographique (pour sa commune déléguée la plus peuplée) au 10e dans la Communauté Urbaine. Cela modifie-t-il les rapports de force au sein de la communauté ?

Pour la commune elle-même, dont la taille reste relativement modeste, et de laquelle il ne se dégage pas un pôle villageois dominant, quelles sont les conséquences de ce changement d'échelle et de ces caractéristiques sur la gouvernance, l'identité et l'organisation territoriale des services ? Le choix de maintenir les quatre mairies déléguées peut-il être considéré comme un facteur d'acceptation du nouveau périmètre par ses habitants, ses usagers, ses citoyens ?

### L'appropriation de ce nouveau périmètre

Les élus municipaux ont fait le choix de s'entourer dès le départ d'un cabinet conseil, pour les accompagner, préparer les agents municipaux comme la population au changement de périmètre. Cette méthode constitue-t-elle un exemple ?

Dans leurs pratiques et représentations, comment les habitants, mais aussi les associations et les entreprises vivent-ils ce « nouveau » territoire ? Partant des points de vue de ces acteurs, dans quelle mesure la nouvelle cartographie communale influence-t-elle l'accès aux services et équi-





6 331 habitants  
118,3 hab./km<sup>2</sup>  
Maine-et-Loire (49)

## ÉLUS

**Jean-Pierre Hébé**  
Maire de Longuenée-en-Anjou  
**Christophe Béchu**  
Président de l'Agence d'Urbanisme  
de la Région Angevine, Maire d'Angers

## PROFESSIONNELS

**Stéphanie Hervieu**  
Chargée d'études Solidarités, modes de  
vie, cohésion sociale, Agence d'Urbanisme  
de la Région Angevine  
**Emmanuel Leguay**  
Directeur Général des Services,  
Mairie de Longuenée-en-Anjou  
**Alexandra Le Provost**  
Directrice Générale, Agence d'Urbanisme  
de la Région Angevine  
**Isabelle Leulier-Ledoux**  
Responsable du Pôle projets urbains,  
paysage, mobilité, Agence d'Urbanisme  
de la Région Angevine

## CHERCHEURS

**Annabelle Morel-Brochet**  
Responsable scientifique, Université  
d'Angers – ESO-Angers  
**Emmanuel Bioteau**  
Université d'Angers – ESO-Angers  
**Vincent Gaboriau**  
Université d'Angers, Centre Jean Bodin –  
UPRES  
**Isabelle Leroux-Rigamonti**  
Université d'Angers, GRANEM – TEPP  
**Martine Long**  
Université d'Angers, Centre Jean Bodin –  
UPRES  
**Jérôme Prugneau**  
Université d'Angers – ESO-Angers

pements municipaux ? Quelles sont les incidences de cette création communale sur les périmètres d'intervention des associations, sur la carte et les transports scolaires ? En fonction des besoins de la population, comment s'organisent les pratiques et les mobilités quotidiennes à cette échelle ?

### Une enquête pour saisir les besoins des acteurs et des habitants

Ce programme de recherche associe des chercheurs de différentes disciplines (géographie, droit, économie). Il s'enrichit des apports de chercheurs et/ou étudiants de masters, en sociologie et sciences de gestion.

Une enquête menée en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine et le CNFPT, auprès des agents des communes nouvelles de Maine-et-Loire permettra de mettre en exergue les changements intervenus dans la pratique de leur métier (nouvelle organisation, nouveau métier, spécialisation, déplacements, relation aux usagers).

En parallèle, trois autres enquêtes seront conduites en direction (1) des agents socio-économiques de la commune ou concernés par elle, (2) de ses habitants, et (3) plus particulièrement des enfants et des jeunes. L'étude prendra soin de développer une approche différenciée du vécu et des besoins des habitants.

Enfin, la méthodologie repose sur le recueil et l'analyse de documents de différentes natures de façon non seulement à alimenter le diagnostic de territoire, mais aussi à saisir les enjeux locaux, les incidences organisationnelles, financières et de gouvernance.



## MAGNY-EN-VEXIN



À 60 km du centre de Paris et 25 km de Cergy-Pontoise, Magny-en-Vexin est une petite ville historique de 5600 habitants, siège de la Communauté de communes « Vexin-Val-de-Seine », et adhérente au PNR du Vexin français. Elle est étudiée en tant que centre de son écosystème territorial, compris aussi bien dans un sens économique que dans un sens écologique. L'hypothèse soutenue est que l'avenir de la ville dépendra de la manière dont on saura articuler centralité urbaine et centralité territoriale.

### **Magny-en-Vexin, un territoire intermédiaire**

Magny-en-Vexin est à une distance de 20 à 35 km des villes moyennes de Beauvais, Vernon, Mantes-la-Jolie et Cergy-Pontoise. La ville voit sa croissance pavillonnaire commencer à la fin des années 1950. 60 ans plus tard, la population est multipliée par 2,5 et les déplacements quotidiens esquissent une réalité à deux visages : les mobilités sortantes dessinent une forme oblongue distendue par l'attractivité de la métro-

pole, alors que les mobilités entrantes placent Magny au cœur d'un territoire rayonnant autour de la ville. Ces tendances expriment la réalité intermédiaire de Magny, entre passé, présent et avenir. D'une part la ville porte la trace de sa position historique dans son « finage », d'autre part, elle souffre d'une dépendance à la voiture due à l'attractivité de la métropole et entraînant l'éclatement des pratiques de consommation et de loisir.

### **La valeur des lieux, levier de revitalisation**

Bien que Magny ne soit pas encore désertée par le commerce et l'emploi, sa centralité risque le délitement et une baisse de son attractivité. Notre hypothèse est que la valeur des lieux offre pourtant des leviers à un projet de revitalisation, à condition de s'appuyer sur les aspirations des citoyens plutôt que sur la simple conservation identitaire. Dans cette perspective, la recherche poursuivra trois objectifs. Au plan de l'enquête, il s'agira de mettre en évidence l'actualité et les dynamiques porteuses d'avenir. Au plan de l'action, il s'agira d'apporter au projet local le regard





5 653 habitants  
403,2 hab./km<sup>2</sup>  
Val-d'Oise (95)

## ÉLUS

Luc Puech D'Alissac  
Maire de Magny-en-Vexin

## PROFESSIONNELS

Fabrice Dubus  
Directeur Général des Services, commune  
de Magny-en-Vexin

## CHERCHEURS

Luc Vilan  
Responsable scientifique, Ecole Nationale Supérieure  
d'Architecture de Versailles - LEAV  
Roberta Borghi  
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture  
de Versailles - LEAV  
Éric Chauvier  
École Nationale Supérieure d'Architecture  
de Versailles - LEAV  
Roland Vidal  
École Nationale Supérieure du Paysage  
de Versailles - LAREP  
Yves Petit-Berghem  
École Nationale Supérieure de Paysage  
de Versailles - LAREP

extérieur d'une expertise pluridisciplinaire afin de faciliter l'identification des blocages. Au plan de la montée en généralité, il s'agira de contribuer à l'interpellation des politiques publiques concernant les projets de territoire et les outils d'aide à la résilience des petites villes.

### Une démarche « hors les murs » et des enquêtes sectorielles

La recherche repose sur l'expertise de l'équipe et le croisement des disciplines : architecture-urbanisme, sciences sociales et de l'environnement, géographie.

Les trois champs problématiques identifiés seront explorés par l'étude des données locales, le relevé de terrain, le projet étudiant et l'entretien auprès des acteurs et habitants. Un atelier « hors les murs », en immersion, contribue en début de recherche à la connaissance des lieux et à l'interpellation des acteurs et des décideurs locaux. Une enquête auprès des agriculteurs visera à identifier les services rendus à la ville par l'agriculture et les potentialités d'insertion de la production dans le marché local. L'analyse du

patrimoine bâti et la rencontre des acteurs éclairera les contraintes et l'adaptabilité des types historiques à la demande contemporaine. L'enquête sur l'Aubette et sur la trame éco-paysagère de Magny interpellera les enjeux d'un espace naturel et de son écosystème à l'interface ville-territoire.

Les enquêtes sectorielles convergeront vers un forum du projet local, lieu d'échange et d'acculturation entre acteurs, décideurs, chercheurs et citoyens.



## MARSEILLAN



Marseillan, commune de 7000 habitants, connaît une importante activité touristique qui multiplie la population de la commune par presque dix entre la saison basse et la haute saison. Sa population est donc largement composite, entre les habitants à l'année, les résidents secondaires réguliers et les touristes plus occasionnels mais extrêmement nombreux. Cette situation particulière pose des enjeux de gouvernance urbaine, en lien aux réseaux et aux projets d'aménagement.

### Une ville touristique soumise aux fluctuations de population

La forme urbaine de Marseillan et les temporalités de fonctionnement de cette commune sont très fortement influencées par le tourisme. Cette importante activité touristique de Marseillan induit de grandes variations démographiques saisonnières. La population y est presque multipliée par dix au plus fort de la saison, passant de 8 000 habitants en hiver à près de 60 000 en

été. Le cas de Marseillan est emblématique de très nombreuses petites et moyennes villes françaises où le tourisme constitue l'une des principales activités économiques. Ainsi, la commune s'organise de façon bicéphale entre Marseillan village dans les terres, à côté de l'étang de Thau, et Marseillan plage, la station balnéaire où se concentrent les résidences secondaires (présence de très gros campings).

### Hors saison, une gouvernance urbaine et une organisation à repenser

Cette situation a des conséquences importantes en matière de gouvernance urbaine que la recherche vise à analyser. Il s'agit d'étudier les modalités d'organisation de l'action publique et de la gestion urbaine dans ce contexte d'une population à deux vitesses. Comment gérer une ville soumise à ces fluctuations saisonnières ? Quelles sont les conséquences sur les modes de vie des habitants, permanents comme occasionnels ? Comment organiser la ville dans ses ressorts techniques, liés à la gestion des réseaux d'eau, des déchets ? L'action publique urbaine s'exerce





7 778 habitants  
150,4 hab./km<sup>2</sup>  
Hérault (34)

dans des situations radicalement différentes en saison et hors saison, ce qui pose des problèmes d'organisation très spécifiques et pèse sur les conditions de cette action. En outre, les équilibres sociopolitiques qui sous-tendent la vie de la commune sont significativement dépendants de cette situation.

### Une approche multisectorielle de la variation démographique

Ce travail, basé sur des entretiens et des observations commentées par les acteurs, viendra ainsi interroger les paradoxes de l'action publique locale en situation de variation démographique extrême, sur des sujets aussi divers que l'aménagement urbain, la gestion des services urbains, les politiques touristiques, la gestion des équipements et des espaces publics, la régulation des marchés de l'habitat, les questions environnementales ou encore l'animation et la vie locale. Les élus locaux et les services de la collectivité contribuent, avec l'équipe de recherche, à mettre en exergue les problèmes spécifiques liés à la production de l'action publique dans un

### ÉLUS

Yves Michel  
*Maire de Marseillan*  
Jean-Claude Aragon  
*Conseiller municipal, délégué  
aux travaux et aux services techniques*

### PROFESSIONNELS

Fabrice Garcia  
*Directeur de l'Urbanisme de Marseillan*  
Michaël Gueylard  
*Directeur général des services de Marseillan*

### CHERCHEURS

Joël Idt  
*Responsable scientifique, Université Paris-Est  
Marne-la-Vallée - Lab'Urba*  
Jules Mathieu Meunier  
*Lab'Urba*  
Lucie Renou  
*LATTS*

### MEMBRES ASSOCIÉS

Bruno Yvin  
*Alphaville*

contexte de variations démographiques extrêmes. La coopération de recherche repose sur des rencontres régulières avec les acteurs locaux. Par ailleurs, la situation de Marseillan sera rapportée à celles d'autres villes au profil similaire, qui constitueront des études de cas secondaires à des fins comparatives.



## MARTEL



Martel se situe au cœur de la communauté de communes des Causses et Vallée de la Dordogne : c'est l'une des petites villes qui maillent le Nord du Lot. L'éloignement relatif des plus grandes agglomérations (Brive d'abord, puis Toulouse, Bordeaux et Limoges), couplé à l'essor du tourisme, questionnent les acteurs locaux quant au modèle de développement à privilégier et à l'accessibilité des services aux publics. Quelle organisation pour répondre aux besoins des populations ? Une partie de la solution résiderait-elle dans l'inter-territorialité horizontale, à savoir dans les relations de complémentarité qu'entretiennent ces petites villes du Nord du Lot ?

### Plusieurs défis courants pour un contexte particulier

Martel tente de relever plusieurs défis. D'abord, le défi démographique, qui est de continuer à attirer des populations nouvelles pour compenser le solde naturel négatif. Ensuite, le défi du maintien du niveau de services et d'équipements, dans un

contexte de réduction de l'offre de services publics. Enfin, le défi économique, qui est d'éviter une spécialisation dans l'économie présentielle. En effet, l'accentuation du tourisme et de la dépendance aux flux de visiteurs dans la Vallée de la Dordogne en général, accroît les risques d'hyper-saisonnalité et de transformation du bourg de Martel en produit. C'est précisément sur ces sujets que l'équipe municipale a été élue en 2020. De tels défis, communs à d'autres territoires de faibles densités, se traduisent là dans un contexte particulier : le Nord du Lot est maillé de 7 petites villes de 1000 à 3500 habitants qui présentent des offres d'emplois et de services relativement importantes, favorisant une certaine autonomie vis-à-vis d'agglomérations plus grandes.

### L'accessibilité aux services pour questionner l'inter-territorialité horizontale

Les problématiques locales sont dès lors les suivantes : comment une petite ville comme Martel répond-elle à l'enjeu d'accessibilité aux services de l'ensemble de ses populations, permanentes et de passage ? Car la réduction générale de l'offre de services aux publics, couplée localement à une





1 597 habitants  
45,3 hab./km<sup>2</sup>  
Lot (46)

## ÉLUS

### Raphaël Daubet

Maire de Martel, Président de la CDC des Causses et Vallée de la Dordogne, Conseiller Régional de la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée

### André Roussilhes

Maire délégué de Sousceyrac-en-Quercy, Vice-Président de la CDC des Causses et Vallée de la Dordogne, délégué à l'Urbanisme, Planification et Application du Droit des Sols

## PROFESSIONNELS

### Betty Bonhomme

Cheffe de Projet LEADER du PÉTR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne

### Marion Bonvarlet

Chargée de Mission Développement Territorial du PÉTR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne

### Laurianne De Champs

Co-dirigeante du bureau d'études Relief urbanisme

### Paul Deshors

Responsable des études au Service Prospective et Politiques de Développement Durable de la DDT du Lot

### Solène Guerinot

Chargée de mission à Cauvaldor Expansion

### Marina Lin-Wee-Kuan

Directrice Générale Adjointe à la Gestion de l'espace de la CDC Causses et Vallée de la Dordogne

### Brice Navereau

Directeur du bureau d'études Echelles et Territoires

### Myriam Rachdi

Co-dirigeante du bureau d'études Relief urbanisme

### Charline Sellam

Chargée de mission de Ad'Occ, l'Agence de Développement Économique de la Région Occitanie.

## CHERCHEURS

### François Taulelle

Responsable scientifique, Université Toulouse, Jean Jaurès – LISST

### Aurélio Labat

Université Toulouse, Jean-Jaurès – LISST

### Patricia Panégos

Université Toulouse – Jean Jaurès, LISST

### Sébastien Rayssac

Université Toulouse, Jean Jaurès – LISST

## MEMBRE ASSOCIÉ

Arnaud Maître pierre, Artiste photographe

tendance à cibler la clientèle touristique – entraînant une fermeture de nombreux services en basse saison –, fragilise la centralité de Martel de novembre à mars, et ce toujours plus dans un contexte d'accentuation de la fréquentation touristique.

En complément, toujours pour répondre aux besoins des populations : comment s'articulent les politiques publiques dans un tel contexte géographique ? Aux côtés d'une inter-territorialité verticale, unissant territoires d'échelons différents, apparaît dans la communauté de communes des Causses et Vallée de la Dordogne une inter-territorialité horizontale, entre petites villes et bassins de vie, qui s'observe plus rarement et dont on peut tirer des enseignements.

### La concertation au cœur du processus de recherche-action

L'ensemble des acteurs du territoire est associé aux échanges. Pour animer la concertation et favoriser l'opérationnalité des préconisations d'amé-

nagements dégagées, l'équipe de recherche est entourée de deux bureaux d'études : Echelles et Territoires et Relief urbanisme.

Elle s'engage dès les prémices du projet avec la constitution d'un comité de pilotage rassemblant élus et techniciens de la commune de Martel, de la communauté de communes des Causses et Vallée de la Dordogne, du PÉTR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne, de la DDT du Lot et de la Région Occitanie.

En second lieu, la concertation s'étend à tous les acteurs institutionnels et socio-professionnels locaux avec des ateliers participatifs, rencontres, balades où sont débattus les thèmes du tourisme et de l'économie, des services et de l'inter-territorialité. Pour compléter cette démarche, un artiste photographe accompagne plusieurs personnes dans leurs quotidiens durant plusieurs mois et, à travers une série de clichés, donne à voir les pratiques du territoire par une approche sensible. Une exposition des photos sur les murs du centre-ville de Martel permet de recueillir les réactions des habitants.



## NOZAY



La Communauté de Communes de Nozay en Loire-Atlantique est un territoire rural sous l'influence des métropoles nantaise et rennaise. Elle est aujourd'hui engagée dans une démarche d'appel à projet urbain innovant (APUI) intitulée « Réinventer Rural » qui vise à favoriser l'émergence de nouvelles formes d'habiter. La recherche entend livrer, par l'observation de l'implication des différents acteurs (élus, techniciens, promoteurs, bailleurs, concepteurs...), une analyse des vecteurs d'attractivité des territoires infra-métropolitains et des effets de ces nouveaux modes de fabrique urbaine dans ces territoires.

### Une intercommunalité en forte croissance

Créée en 1995, la Communauté de Communes de Nozay regroupe sept communes : Abbaretz, La Grigonnais, Nozay, Puceul, Saffré, Treffieux, Vay : soit 15 756 habitants sur une surface de 273,48 km<sup>2</sup> (56 hab./km<sup>2</sup>).

Entre 1999 et 2008, le territoire a connu une croissance démographique deux fois supérieure

à la moyenne départementale (soit +2,8 % par an). Entre 2009 et 2014, la croissance diminue mais reste importante et très supérieure à la moyenne départementale (+1,6 % par an, soit +239 habitants/an). Depuis 2014, la tendance se poursuit, désormais plutôt portée par le solde naturel, même si le solde migratoire reste positif.

### Relire le premier « Réinventer Rural »

L'APUI « Réinventer Rural », lancé en 2019 par La Communauté de Communes de Nozay vise à mettre en relation la collectivité et les opérateurs privés afin de favoriser la réalisation de programmes d'habitat de qualité sur plusieurs sites et sur chacune des sept communes. Ce projet intercommunal prévoit d'amorcer de nouveaux modes de fabrication du « vivre ensemble » dans les villages et à faire émerger des projets emblématiques favorisant l'attractivité et la visibilité de la Communauté de Communes. Deux innovations sont attendues par le projet : l'une dans le mode constructif, l'autre dans la manière d'habiter.

Le projet scientifique propose d'éclairer les raisons du choix d'un Appel à Projet Urbain Inno-





15 756 habitants  
56 hab./km<sup>2</sup>  
Loire-Atlantique  
(44)

---

vant (APUI) sur ce territoire rural et d'observer, à la lumière de ce nouvel outil, les mécanismes de l'attractivité résidentielle du territoire de Nozay. Il s'agit d'identifier les raisons du choix d'implication (pour les collectivités et les candidats opérateurs) ou d'implantation (pour les candidats preneurs) sur le territoire de l'EPCI d'abord, puis plus spécifiquement sur chacun des sept terrains mis à disposition par les sept communes. Cette analyse sera l'occasion d'élaborer une typologie des critères déterminants pour notre panel d'interlocuteurs, en s'appuyant notamment sur la perception des attributs quantifiables du territoire (prix, niveau d'équipement, disponibilité de l'infrastructure, distance vis-à-vis des centres urbains...) mais aussi ses attraits subjectifs (les autres vecteurs d'identités caractérisant l'offre urbaine que représente chacun des terrains mis à disposition par les communes).

### Une évaluation du dispositif

Le corpus de recherche sera composé d'une part de l'analyse des documents produits lors des phases d'études successives sur le territoire communautaire allant de l'Atelier des territoires me-

### ÉLUS

**Claire Théveniau**  
*Présidente de la Communauté de Communes de Nozay*

### PROFESSIONNELS

**Morgane Letanoux**  
*Directrice générale des services de la Communauté de Communes de Nozay*  
**Magali Monnier**  
*Chargée de l'aménagement du territoire*

### CHERCHEURS

**Yvan Okotnikoff**  
*Responsable scientifique, ateliergeorges, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville - IPRAUS/UMR AUSser*  
**Charles Rives**  
*École Nationale Supérieure d'Architecture de la ville et des territoires Paris Est - OCS/UMR AUSser - ateliergeorges*  
**André Lortie**  
*École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville - IPRAUS/UMR AUSser*  
**Lolita Voisin**  
*École de nature et du paysage de Blois - INSA Centre Val de Loire - UMR CITERES, Université de Tours*

né en 2016-2017 par l'agence Interland jusqu'aux réponses de l'APUI fin 2019 ; d'autre part des entretiens menés avec trois types d'acteurs impliqués dans ces réponses (élus et techniciens des communes, opérateurs, concepteurs et habitants), identifiés sur chacun des sites soit une trentaine d'entretiens.



## PAYS DES ÉCRINS



La Communauté de Communes du Pays d'Écrins (CCPE) est un territoire de montagne dont l'économie est basée principalement sur les revenus du tourisme, son agriculture a quasiment disparu et son patrimoine paysager est mondialement connu. L'évolution climatique pousse le territoire à s'adapter, notamment aux modifications du régime des aléas naturels et du régime nival, qui viennent directement questionner l'organisation du territoire extrêmement délicate à gérer, entre risques naturels et zones touristiques.

### **Le changement climatique à l'œuvre dans les territoires de montagne**

Dans un contexte de changement climatique, les aléas naturels ont tendance à augmenter. Les politiques sur les risques, sur le climat, sur les transitions, édictées à l'échelle nationale, s'appliquent difficilement à la réalité des territoires, dont les spécificités géographiques, climatiques, économiques et sociales viennent discuter la po-

litique gouvernementale. L'isolement de certains territoires amplifie ce constat, et ceci est d'autant plus vrai dans les Alpes du Sud qui se réchauffent de +1.5 à +1.7°C depuis 1950, présageant une quasi-disparition de la neige au printemps ainsi qu'une forte baisse des débits d'été et d'automne. Les conséquences attendues sont alarmantes, avec une augmentation des aléas naturels. Ces territoires sont en pleine transition. Celle-ci est souvent abordée sous l'angle focalisé de l'après-ski or, elle affecte l'ensemble des organisations territoriales (société locale, urbanisme, agriculture, etc.). Après un modèle fondé sur l'agropastoralisme, sur l'industrie, puis sur le tourisme du ski, quelle trajectoire sera prise cette fois-ci ? La CCPE est particulièrement concernée par ce contexte et constitue le terrain d'étude du projet.

### **Vers une transition des montagnes durable ?**

Ces dernières décennies ont vu l'apparition d'initiatives durables ou d'innovations sociales, laissant penser qu'une transition des montagnes





6 663 habitants  
14,4 hab./km<sup>2</sup>  
Hautes-Alpes (05)

## ÉLUS

**Cyrille Drujon D'Astros**  
*Président de la Communauté  
de Commune du Pays des Écrins*

## PROFESSIONNELS

**Amandine Crévolin**  
*Cabinet d'études sur la Gestion des risques  
naturels, Penon-Conseils*  
**Christelle Gaidatzis**  
*Médiatrice (scientifique, sociale,  
interculturelle...), Association Comet*  
**Xavier Desrouseaux**  
*Géomaticien*  
**Camille Bassuel**  
*Informaticien*

## CHERCHEURS

**Aurélié Arnaud**  
*Responsable scientifique, Aix-Marseille  
Université - LIEU*  
**Elise Beck**  
*Université Grenoble Alpes - PACTE*  
**Anouk Bonnemains**  
*Université de Lausanne - IGD*  
**Cécilia Claeys**  
*Aix-Marseille Université - LPED*  
**Mikaël Chambru**  
*Université Grenoble - GRESEC*  
**Cathy Krohmer**  
*Faculté d'Économie et de Gestion - LEST*  
**Vincent Vlès**  
*Université de Toulouse - CERTOP*  
**Ornella Zaza**  
*Aix-Marseille Université - LIEU*

vers un système territorial plus durable est possible, pas seulement focalisée sur l'écologie, l'économie -dont le rapprochement des métropoles- mais bien vers le triptyque société-environnement-économie. L'enjeu est ici d'aider à cheminer vers une trajectoire consensuelle élaborée sur les "récits territoriaux" étudiés sous l'angle des capacités et des vulnérabilités environnementales, mais également de l'innovation sociale et de l'appropriation du numérique, au service de la prévention des risques.

### Coconstruction de trajectoires

La recherche-action se structure en quatre étapes, dont chacune mobilise des méthodes pluridisciplinaires.

- 1- L'analyse des documents de planification et réglementation ;
- 2- saisir l'imaginaire de la montagne de demain via une enquête sociologique ;
- 3- fort de ces analyses : mise en évidence des écarts/convergences entre le perçu, le mesuré et le réglementé qui seront cartographiés, afin de fabriquer des supports de coconstruction.

4- la coconstruction d'une trajectoire durable et partagée entre tous les acteurs du territoire permettant de coproduire des outils cartographiques facilitant le cheminement vers l'élaboration de projets territoriaux.



## RIVE-DE-GIER



Rive-de-Gier est une petite ville de près de 15 000 habitants de la Loire située entre les métropoles de Lyon et Saint-Etienne, marquée par un riche passé industriel. Les acteurs locaux questionnent son avenir via une stratégie urbaine à horizons 2030 où les fragilités liées à la désindustrialisation (avec ses héritages en termes de pollution), un site contraignant et sa position intermétropolitaine, interrogent l'action publique.

### Rive de Gier à la croisée des transitions

Façonnée par l'exploitation du charbon et la verrerie, puis la sidérurgie, Rive-de-Gier subit depuis plusieurs décennies les effets de la désindustrialisation : décroissance démographique, élévation du taux de chômage, appauvrissement de la population, paupérisation du centre-ville, perte de vitesse du commerce de proximité, multiplication des friches urbaines et industrielles, etc. La commune est également confrontée à un ensemble de problèmes plus spécifiques (site contraignant, crues du Gier, nuisances de l'A47,

contamination des sols). Le stade intermédiaire de la transition engagée par Rive-de-Gier s'est incarné dans une politique de périurbanisation mise en œuvre à la fin des 1990 pour enrayer les effets de la désindustrialisation et rompre avec l'image dégradée de la ville. Cette politique s'est concrétisée par la création de lotissements sur les coteaux verdoyants du territoire communal, à distance spatiale et sociale avec le fond de vallée urbanisé. Largement soutenue par la proximité des aires urbaines voisines de Lyon et Saint-Étienne, cette logique de développement par les périphéries est là aussi une caractéristique partagée par bon nombre de petites villes sous influence métropolitaine.

### Faire transition par l'observation des scénarios soutenus par la municipalité

Il s'agit d'identifier les différents éléments de la stratégie urbaine soutenue par l'actuelle municipalité, pour ensuite questionner et mettre en débat la capacité de cet ensemble d'orientations à faire transition dans le sens souhaité par les acteurs locaux et les populations directement





15 184 habitants  
2 071,5 hab./km<sup>2</sup>  
Loire (42)

### ÉLUS

**Vincent Bony**

*Maire de Rive-de-Gier, Vice-Président de Saint-Etienne Métropole, Conseiller départemental*

### PROFESSIONNELS

**Hugues Chalet**

*Directeur général des services de Rive-de-Gier*

**Nicolas Gourbière**

*Directeur du cabinet du Maire*

### CHERCHEURS

**Christelle Morel-Journal**

*Responsable scientifique, Université Jean-Monnet Saint-Etienne – EVS*

**Emmanuel Martinais**

*Responsable scientifique, École Nationale des Travaux Publics de l'État – EVS*

**François Duchêne**

*École Nationale des Travaux Publics de l'État – EVS*

**Georges Gay**

*Université Jean Monnet Saint-Etienne – EVS*

**Laurence Rocher**

*Université Lyon 2 – EVS*

### MEMBRES ASSOCIÉS

**Guillaume Balay**

*Compositeur*

**Laetitia Lardet**

*Compositrice*

**Léa Marchand**

*Amadeus Rocket Impro*

**Fanny Verrax**

*Conseil en philosophie – médiation environnementale*

**Eric Villemin**

*Photographe*

concernées. Comment faire en sorte de placer, et maintenir sur la durée, ces actions non coordonnées mais en partie dépendantes les unes des autres sur une même trajectoire de transformation de la ville dans un contexte où les incertitudes restent nombreuses ? Comment s'assurer, dans le même temps, que cette trajectoire de transition reste acceptable et vivable par les principaux destinataires des projets (habitants « déjà-là », nouveaux habitants et acteurs collectifs locaux) ?

### Une réflexion collective sur la finalité des transitions en cours

Nourrie par des travaux antérieurs et un intérêt pour Rive-de-Gier comme « laboratoire du capital », la recherche-action se donne pour objectifs la conduite d'un double diagnostic scientifique et sensible, sa mise en exposition artistique (photographies, chansons) publique et la construction de scénarios de transition pour approfondir, questionner et enrichir la stratégie urbaine soutenue par l'actuelle municipalité. Elle repose donc sur la sollicitation de publics variés

(conseils citoyens, lycéens, commerçants, associations, etc.) pour les faire contribuer, par le biais de médiations artistiques, à l'élaboration de scénarios de transition émancipateurs et justes pour les habitants présents et à venir de Rive-de-Gier.



# ROSCOFF



CNRS • SORBONNE UNIVERSITÉ  
Station Biologique  
de Roscoff

À travers un projet de parc scientifique prenant appui sur la valorisation de l'activité de recherche de la Station Biologique de Roscoff (CNRS - Sorbonne Université), le PETR du Pays de Morlaix et les trois intercommunalités qui le composent (Morlaix Communauté, Haut-Léon Communauté, Communauté de communes du Pays de Landivisiau) réfléchissent à un développement territorial basé sur la science. La petite ville de Roscoff (Haut-Léon Communauté) et ses acteurs se retrouvent ainsi au cœur d'une réflexion sur les contours à donner à un projet de territoire cherchant à négocier son avenir au sein d'un plus vaste système agro-industriel régionalisé.

### **La science, levier de renouveau économique pour les petites villes**

Quelles peuvent être les places occupées par une petite ville dans la production de connaissances scientifiques ? La science peut-elle contribuer au développement de l'activité économique locale ?

Ce projet vise à comprendre l'évolution des fonctions orchestrées par une petite ville dans la production et la valorisation de connaissances scientifiques à différentes échelles. La ville de Roscoff, dont la Station Biologique constitue un des principaux et plus anciens centres français et européen en biologie et écologie marine, servira de focale à cette démarche. Naturellement inscrite dans une diversité de partenariats et de réseaux, la Station s'est néanmoins longtemps concentrée sur ses seules missions de recherche fondamentale. Désormais, scientifiques et développeurs locaux interrogent les différents rôles que pourrait jouer cette institution en matière de développement territorial. En effet, des start-up essaimées du laboratoire naissent, des collaborations industrielles se développent et des acteurs économiques locaux sollicitent de manière croissante l'expertise de la Station. Ainsi, depuis 2014, les acteurs scientifiques et politiques travaillent de concert à la préfiguration du premier parc scientifique de l'hexagone dédié aux biotechnologies marines. Les petites villes peuvent alors constituer des « centralités d'innovation ».





3 404 habitants  
549,9 hab./km<sup>2</sup>  
Finistère (29)

## ÉLUS

**Jacques Edern**  
*Président de la communauté de commune du Haut-Léon*  
**Odile Thubert Montagne**  
*Maire de Roscoff*

## PROFESSIONNELS

**Catherine Boyen**  
*Directrice de la Station Biologique de Roscoff*  
**Joy Toupet**  
*Chargée de mission Parc innovation Blue Valley, Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Morlaix*

## CHERCHEURS

**Josselin Tallec**  
*Responsable scientifique, Université Grenoble Alpes – PACTE*  
**Bastien Bernela**  
*Université de Poitiers – CRIEF*  
**Flavie Ferchaud**  
*Université Paris-Est-Marne-la-Vallée – LAB'URBA*  
**Marie Ferru**  
*Université de Poitiers – CRIEF*  
**Marion Maisonobe**  
*Panthéon Sorbonne – Géographie-Cités*

### Une inscription multiscale de la production scientifique

L'évolution récente de l'activité scientifique du site (ex : des publications, des programmes de recherche) et la valorisation économique de ses résultats (ex : des brevets, des collaborations industrielles) seront mises en perspective. Puis, en mobilisant une méthode mixte où dialogueront traitements quantitatifs de données et conduite d'entretiens, une analyse géographique longitudinale des relations scientifiques et industrielles du site sera réalisée. Des interdépendances mondialisées et organisées autour de la petite ville de Roscoff se dessineront alors, l'intérêt étant de comprendre l'émergence et l'évolution de relations pouvant constituer des ressources utiles au développement économique. Dans un second temps, la traduction de ces composantes de la vie sociale locale dans des dispositifs d'aménagement sera plus particulièrement investie. Le dimensionnement matériel (quelles infrastructures déployer et pour qui ?) mais également immatériel (quels services et outils développer ?) du parc scientifique constituera le principal point

d'ancrage d'un projet jetant les bases d'une réflexion sur les modalités d'accompagnement de nouveaux sentiers de développement d'un territoire amené comme dépendant de l'activité touristique et de l'industrie agro-alimentaire. L'étude de ce segment original de l'activité quotidienne des petites villes pourra ainsi esquisser quelques pistes de réflexions sur les conditions du développement d'une petite ville pensée en relation avec les « autres » territoires.



## SAINT-LOUBÈS



Située à 15 kilomètres de Bordeaux, Saint-Loubès est une petite ville en prise directe avec la demande de logement issue de la métropole bordelaise. Son récent essor démographique a engendré un éclatement de l'ancienne structure résidentielle au profit d'un espace urbain périphérique constitué de logements pavillonnaires, tout en accusant un déficit de logements locatifs sociaux.

### **Saint-Loubès, petite ville sous influence bordelaise**

Saint-Loubès est une commune attractive, comme en témoigne l'évolution de sa démographie ; au cours des cinquante dernières années, sa population a plus que triplé pour avoisiner aujourd'hui 10 000 habitants. La commune bénéficie de nombreux équipements et services. Elle est également desservie par un réseau autoroutier et ferré. En termes d'habitat, cette croissance s'est traduite par l'éclatement de l'ancienne structure résidentielle et le développement d'un espace urbain périphérique, principalement constitué de logements pavillonnaires. En cela,

on est en présence d'une situation archétypale propre à toute commune faisant l'objet de la pression de la demande en logements individuels en provenance d'une grande ville environnante. Les élus de cette commune ont décidé de réagir, en repensant globalement la politique d'aménagement et de logement à l'horizon 2030. Point de départ de la réflexion engagée : les conséquences de l'entrée en application depuis 2014 de la Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR), vis-à-vis de la demande toujours soutenue de constructions pavillonnaires.

En effet, l'esprit de cette loi, qui est de densifier la ville et de limiter ainsi la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, a également eu pour effet d'amplifier le phénomène de division parcellaire pour la construction de logements individuels supplémentaires.

### **Un scénario « gouverné » pour encourager la densité**

Il s'agit donc de limiter la division parcellaire en certains endroits tout en envisageant une certaine densité, par l'édification de petites opéra-





9 509 habitants  
379,3 hab./km<sup>2</sup>  
Gironde (33)

## ÉLUS

Emmanuelle Favre

Maire de Saint-Loubès

Marie Bova

Maire-Adjointe en charge de l'urbanisme

## PROFESSIONNELS

Amilcar Martily

Responsable du service Urbanisme,

Mairie de Saint-Loubès

## CHERCHEURS

Xavier Guillot

Responsable scientifique, École Nationale Supérieure  
d'Architecture et de Paysage de Bordeaux - Passages

Julie Ambal

École Nationale Supérieure d'Architecture  
et de Paysage de Bordeaux - PAVE

Julie Clerc

Chargée de mission, Forum Urbain, Centre d'innovation  
sociétale sur la ville, Sciences Po Bordeaux

tions de logements locatifs sociaux ; cette densification ayant aussi pour vocation de consolider le centre bourg dans son rapport à la couronne résidentielle. La problématique centrale est celle de la qualité et de l'acceptabilité, sociale et spatiale, du processus de densification, en lien avec les choix politiques de Saint-Loubès. L'objectif est d'en identifier les conditions d'une mise en œuvre vertueuse. C'est à ce niveau que seront saisies des « niches d'innovation radicale », permettant de créer les conditions d'un échange de savoirs et d'expertises pour co-écrire un récit partagé de cette transition « post-pavillonnaire ».

### Une approche par le foncier : vers une densification vertueuse ?

La recherche vise à accompagner la commune de Saint-Loubès dans la formulation d'une stratégie d'équité sociale et spatiale en termes d'habitat. En misant sur les capacités foncières de la commune et sur l'assentiment de ses habitants, il s'agit de réfléchir à l'opportunité de faire évoluer un ensemble de paramètres relevant de l'extension du foncier de son centre-bourg actuel,

en lien avec la densification de sa couronne pavillonnaire ; ceci en s'appuyant sur une analyse du foncier effectuée par le bureau d'étude UR-BAM dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme de la commune. Un travail d'enquête de nature sociologique est conduit pour comprendre les représentations des acteurs (habitants, élus, services municipaux, concepteurs, bailleurs) par rapport à ces objectifs. A ces paramètres d'étude, s'ajoute une réflexion élargie sur l'évolution de l'ensemble du territoire de la commune, prenant en compte ses spécificités géographiques, économiques et paysagères.

*Ce projet, financé par l'a-urba, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, est associé à POPSU Territoires.*



## THIZY-LES-BOURGS

Thizy les Bourgs

**COR**  
Communauté de communes  
de l'Ouest Rhodanien

**Petites villes  
de demain**

En France, les opérations de revitalisation de petites villes s'attachent souvent à résorber des problématiques « lourdes » en adoptant des récits « classiques » de l'attractivité et de la recherche de ressources externes. À Thizy-les-Bourgs et dans la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien (COR), on constate aussi une dimension d'accueil de publics souvent considérés comme non prioritaires et vulnérables. Comment cette dimension intègre-t-elle le récit territorial, les diagnostics et les programmes de la maîtrise d'ouvrage ?

### **Le paradoxe des stratégies de la revitalisation : attractivité et/ou accueil ?**

Thizy-les-Bourgs se décrit comme un des « pôles intermédiaires structurants » de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest rhodanien (COR). Ce territoire au Nord-Ouest de Lyon, sous l'influence indirecte de la métropole, constate la déprise de ses centres-bourgs, tandis que les villages ruraux

s'y repeuplent et les lotissements se multiplient. La commune construit depuis longtemps, une politique d'attractivité pour contrecarrer ses difficultés bien repérées et informées : démographiques (décroissance et vieillissement), sociales (paupérisation et chômage), économiques (désindustrialisation et dépendance), structurelles (vacances résidentielle et commerciale, centres vides). Cette politique s'appuie sur de nombreux programmes nationaux dont la commune et la COR ont pu être lauréates - AMI « revitalisation des centres-bourgs », dispositifs RHI, ORI, OPAH, ORT...-, démontrant un réel savoir-faire de leur part dans ce type d'exercice.

Sous le récit classique de l'attractivité, argumenté par les documents programmatiques, se profile un récit « Off », celui de l'accueil de publics rejetés ailleurs. L'enjeu, pour les acteurs locaux, consiste bien à tenir ensemble l'apparent paradoxe entre attraction et accueil : entre capacité d'attirer « de l'extérieur » de nouvelles populations ou activités tout en intégrant au mieux « à l'intérieur » par une autre répartition et organisation.





6 027 habitants  
136 hab./km<sup>2</sup>  
Rhône (69)

## ÉLUS

**Martin Sotton**

Maire de Thizy-les-Bourgs ; 2<sup>e</sup> Vice-Président de la COR au Développement durable, transition écologique, TEPos et ENR

**Alain Servan** - Vice-Président de la COR à la Politique de l'habitat, urbanisme et aménagement de l'espace ; Architecte de profession

## PROFESSIONNELS

**Valérie Lhéritier**

Responsable du service Habitat, aménagements urbains et politique de la ville (COR)

## CHERCHEURS

**Romain Lajarge**

Responsable scientifique, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, Université Grenoble Alpes, Chaire Territorialisation - AE&CC

**Clémence Dupuis**

École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, Université Grenoble Alpes, Chaire Territorialisation - AE&CC

**Stéphane David**

École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, Université Grenoble Alpes, Chaire Territorialisation - AE&CC

**Franck lebaill**

École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, Université Grenoble Alpes, Chaire Territorialisation - AE&CC

**Adrien Gey**

Chaire Territorialisation - AE&CC

**Pétronille Blondon**

Chaire Territorialisation

### Les beautés ordinaires comme ferment de territoires accueillants

L'accueil à Thizy-les-Bourgs se joue dans le contexte paradoxal d'une petite ville en déprise, mais qui se renouvelle, construit et aménage beaucoup. Ce territoire attire mais repousse aussi. Il est aimé mais quitté volontiers. Il porte l'espoir d'une attractivité en tant que territoire « collectif plutôt que compétitif » et d'une hospitalité manifeste. Il s'agira de montrer comment l'accueil participe de l'habitabilité : l'hypothèse défendue est que la petite ville, telle que vécue de l'intérieur, réclame de considérer les beautés ordinaires, discrètes et alternatives comme des ressources internes, pérennes et fiables. L'enjeu de cette recherche, partagé avec les acteurs locaux, est de considérer que les politiques d'aménagement auraient tout à gagner à intégrer dans leurs référentiels ce type d'arguments.

### Une enquête en quatre volets pour confronter les multiples formes du récit territorial

La recherche devra mettre à jour les ressorts argumentatifs et langagiers permettant de qualifier comment l'accueil rend « mieux » habitable le territoire. L'enquête, en 4 volets, confronte des propos complémentaires du même récit.

> « Ce qu'il faut faire pour se rendre attractif » : les grandes opérations d'aménagement assumées, leur rhétorique, leurs formes et leurs intentions seront analysés par les documents programmatiques (1).

> Des entretiens avec des élus et techniciens du territoire (2) serviront à bien comprendre la nature du système d'acteurs qui prévaut à cette politique ambitieuse et dynamique de revitalisation.

> Le territoire s'habite aussi au quotidien et se révèle plus ou moins accueillant. Des questionnaires (3) réguliers à destination d'un panel représentatif permettront de le vérifier (en faisant participer des habitants à l'enquête).

· L'enquête in situ (4) cherchera à mettre à jour (au cours d'immersions sur plusieurs jours, accompagnés de comédiens d'improvisation et d'architectes) des formes et leurs récits. Elle captera les propos tenus par des habitants habituellement non interviewés et les traces visibles de l'accueil et des beautés de Thizy-les-Bourgs.



## TOURNUS



Tournus, 5562 habitants, ville centre de la communauté de communes du Mâconnais-Tournugeois (15 866 habitants pour 24 communes) est située dans le département de Saône et Loire. Marquée depuis plus de trente ans par la désindustrialisation, la perte et le vieillissement de sa population, cette petite ville, en quête d'une nouvelle trajectoire de développement, s'appuie à la fois sur un tissu associatif dense et sur la coopération intercommunale pour structurer un projet de territoire soutenable.

### Construire un système alimentaire local

La recherche vise la construction d'un système alimentaire local intégrant les questions sociale, écologique et économique. C'est dans cette perspective que s'est noué le collectif de recherche action participative. Comment permettre l'accès de tous à une alimentation saine ? Comment développer une production locale qui favorise l'autonomie alimentaire du territoire ?

L'alimentation est une expérience du quotidien qui touche aux dimensions de la sensibilité, de la sociabilité voire de l'opinion ; elle sera érigée en question démocratique de manière à générer un pouvoir d'agir individuel et collectif sur le devenir du territoire. Cela passe par le regroupement des initiatives locales, diverses et dispersées autour d'une recherche d'autonomie alimentaire fondée sur la mixité sociale, les solidarités de proximité, le développement de pratiques d'autoproduction à l'échelle de la ville de Tournus et de son bassin de vie. Aussi faire de la démocratie alimentaire un projet de développement commande-t-il différentes étapes de capacitation territoriale.

### Saisir la question alimentaire par un diagnostic participatif

Le premier temps est celui du diagnostic participatif qui définit comment des ressources et initiatives locales liées à l'alimentation peuvent faire l'objet d'une appropriation par un public élargi, l'enjeu se publicisant avec l'élargissement des publics au sein d'ateliers participatifs et forums hybrides qui se dérouleront dans des lieux iden-





5 562 habitants  
222 hab./km<sup>2</sup>  
Saône-et-Loire (71)

tifiés sur l'ensemble du territoire intercommunal. Le deuxième temps sera consacré au déploiement des actions sur le territoire intercommunal et des arènes participatives s'y adossant (Ateliers cuisines, intervention de paysans pédagogues, atelier jardinage et préservation de la biodiversité avec divers publics, échange de savoirs selon les méthodes de l'éducation populaire, déploiement du maraichage bio et mise à disposition des terrains au service de l'économie sociale et solidaire).

Le troisième temps restituera ce travail dans la co-rédaction d'un document référent sur l'un des volets essentiels d'un projet alimentaire territorial : la construction d'une citoyenneté active pour orienter le système alimentaire local vers plus de justice sociale et environnementale, une reconnexion entre alimentation et agriculture, l'identification des ressources pour un changement de modèle alimentaire.

## ÉLUS

**Bertrand Veau**

*Maire de Tournus*

**Jean-Paul Pin**

*Conseiller municipal délégué*

*à la démocratie locale*

**Christine Simoulin**

*Maire-Adjointe au développement durable*

## PROFESSIONNELS

**Marie-Pierre Berthier-Maître**

*Directrice Générale des Services,*

*Mairie de Tournus*

**Marc Borrel**

*Président, Economie Solidarité Partage*

**Fanny Gonzalez**

*Directrice, Economie Solidarité Partage*

**Gérard Morin**

*Président, Tournugeois vivant*

## CHERCHEURS

**Dany Lapostolle**

*Responsable scientifique, Université de Bourgogne*

*Franche-Comté - THÉMA*

**Matthieu Duboys de Labarre**

*AgroSup Dijon - CESAER*

**Christophe Rynikiewicz**

*Université de Bourgogne Franche-Comté - MSH*

**Mathilde Ferrand**

*Université de Lyon - LER*

**Gaétan Mangin**

*Université de Bourgogne Franche-Comté - MSH*



## VALLEE DE LA ROYA



La situation de crise provoquée par les intempéries exceptionnelles d'octobre 2020 a rendu plus visibles les problématiques d'enclavement des territoires de la vallée de la Roya et a provoqué un effet levier pour l'émergence de nouvelles dynamiques socio-spatiales. La petite ligne ferroviaire reliant Nice à Tende, seule infrastructure peu endommagée, est devenue une véritable « ligne de vie » pour ces territoires, ravivant les mobilisations des habitants, société civile et élus pour son maintien.

### Les petites lignes ferroviaires, supports d'innovations socio-spatiales ?

Depuis la catastrophe naturelle, la petite ligne et les gares sont devenues le support de pratiques quotidiennes et exceptionnelles portées par des acteurs autres que le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire, tels que collectivités, élus, citoyens et associations. Les espaces autour de la

gare sont transformés en pôle d'échange intermodal improvisé (Breil-sur-Roya) ou font l'objet de réflexion pour être convertis en tiers lieu rural (Saint-Dalmas de Tende) ; le bâtiment de la gare est imaginé comme un lieu d'expérimentation d'habitat temporaire (Breil-sur-Roya). Ces pratiques offrent l'opportunité de porter un regard sur les infrastructures territoriales qui va au-delà d'une approche technico-économique de la mobilité et qui réinscrit la petite ligne ferroviaire au sein d'une dynamique socio-économique locale et d'une histoire propres à ce territoire. Le cas d'étude de la vallée de la Roya représente aussi l'occasion d'interroger plus largement l'avenir des petites lignes ferroviaires en France et leur potentiel de transformation au service des territoires qu'elles traversent.

### Vers la construction d'une métro-montagne d'équilibre

La destruction des infrastructures routières et la dégradation du cadre naturel risquent toutefois





## Alpes Maritimes (06)

---

### **ELUS**

Daniel Alberti  
Maire de la Brigue  
Brigitte Bresc  
Maire de Saorge  
Jean-Claude Guibal  
Président de la Communauté d'Agglomération de  
Riviera Française  
Sébastien Olharan  
Maire de Breil-sur-Roya  
Philippe Oudot  
Maire de Fontan  
Jean-Pierre Vassalo  
Maire de Tende

### **PROFESSIONNELS**

Gabriele Salvia  
Atelier d'architecture et d'urbanisme Tiers LAB  
Marion Serre  
Atelier d'architecture et d'urbanisme Tiers LAB

### **CHERCHEURS**

Angelo Bertoni  
Responsable scientifique, Aix-Marseille Université -  
TELEMMé  
Ornella Zaza  
Aix-Marseille Université - LIEU

de contribuer à la désertification des villages de la vallée et de fragiliser l'économie locale, principalement orientée vers le développement touristique. Cela invite à repenser une stratégie de développement capable de renforcer les liens entre la métropole niçoise et l'arrière-pays. Dans ce contexte, la notion de « métro-montagne », introduisant l'idée d'une réciprocité possible entre les ressources territoriales dont les métropoles profiteraient et l'ensemble des liens sociaux, fonctions et services métropolitains accessibles aux territoires de montagne, permet de porter un regard sur la grande échelle, questionnant le rapport entre la vallée de la Roya, les territoires métropolitains environnants et les territoires transfrontaliers. Ce regard propose ainsi de dépasser les oppositions dialogiques métropole-arrière-pays, ville-montagne, prédominance-dépendance, centralité-marginalité, qui enferment trop souvent les territoires à l'intérieur de récits surplombants.

### **Trois chantiers en dialogue**

Trois chantiers de recherche seront conduits et mis en dialogue. Un chantier théorique, fondé sur l'analyse des documents réglementaires

(diagnostics, SCOT, PLU, projets récents et en cours, etc.) et la production théorique sur l'innovation sociale et le rapport montagne-métropole en aménagement ; un chantier empirique, qui explorera l'expérience des lieux, la compréhension des réseaux d'acteurs et la connaissance des récits sur la vallée, ainsi que des caractéristiques et temporalités des innovations socio-spatiales aujourd'hui à l'œuvre ; un chantier opératoire, avec la mise en place d'un processus de recherche-action multi-acteurs et multi-sites, fondé sur des ateliers pédagogiques et un forum hybride, pour favoriser une vision partagée entre les acteurs institutionnels et la société civile. Une lecture photographique du territoire traversé par la petite ligne de train, permettra de construire un récit visuel rendant compte de l'expérience du paysage vécue par les usagers du train et les habitants de la vallée.



## VILLERS-SEMEUSE



Située dans la diagonale des faibles densités, Villers-Semeuse est une petite centralité dynamique peu dense du périurbain. Commune de 3 600 habitants, elle se trouve au sein la communauté d'agglomération Ardenne Métropole, créée en 2014, et initie un ensemble d'actions en faveur des mobilités bas-carbone. L'enjeu pour la commune : faire diminuer le nombre de foyers disposant de deux véhicules, une tendance qui s'accroît et est contraire à la volonté de faire évoluer les mobilités vers plus de sobriété.

### Lutter contre le changement climatique par l'offre de transports

Villers-Semeuse est une commune engagée dans la lutte contre le changement climatique. Les transports représentant un des postes importants de dépenses énergétiques (32 % de la dépense énergétique finale en France), le maire a orienté une partie de ses actions pour une transition des pratiques de mobilité. Repenser les mobilités est perçu par la municipalité comme une nécessité pour s'inscrire dans le

sillage des « villes apaisées » et « écologiquement responsables ». Cette politique consiste à la mise en œuvre de deux types de dispositifs sur la commune, l'un en faveur des mobilités douces : pistes cyclables, parking vélo et l'autre en faveur des mobilités bas-carbone : projet de bus électrique, promotion des véhicules électriques, projet de véhicules en autopartage.

### Une réception inégale de ces mobilités alternatives

Cependant, ces incitations se heurtent à des résistances car elles suscitent des inquiétudes et les changements de pratiques ne semblent pas aller de soi. Ainsi quelles transitions à la mobilité sont envisageables dans une commune périurbaine marquée par l'utilisation du véhicule individuel carboné ? Comment repenser les trajets quotidiens pour limiter la dépendance aux énergies fossiles ? Deux axes d'études seront privilégiés pour y répondre et penser la mobilité particulière des personnes. Au travers des dispositifs incitant à la mobilité bas-carbone, la commune montre une volonté forte d'innover et d'impulser de nouveaux usages en matière de





3 604 habitants  
512,7 hab./km<sup>2</sup>  
Ardennes (08)

## ÉLUS

**Jérémy Dupuy**

*Maire de Villers-Semeuse, Vice-Président de la  
Communauté d'agglomération Ardenne Métropole,  
Conseiller départemental*

## PROFESSIONNELS

**Bernard Dapogny**

*Directeur, ENEDIS*

**Anaïs Rocci**

*Direction exécutive Prospective et Recherche, ADEME*

## CHERCHEURS

**Céline Burger**

*Responsable scientifique, Université de Reims  
Champagne-Ardenne - HABITER*

**Jean Grosbellet**

*Université de Reims Champagne-Ardenne - HABITER*

**Sandra Mallet**

*Université de Reims Champagne-Ardenne - HABITER*

**Sébastien Piantoni**

*Université de Reims Champagne-Ardenne - HABITER*

mobilité. Pour autant, la mise en œuvre de ces dispositifs ne peut être décorrélée d'une analyse fine des pratiques des habitants afin de mieux appréhender si ces propositions sont en mesure de répondre aux attentes et aux besoins des Villersois. Ensuite, Villers-Semeuse est fortement dépendante de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole avec plus de 50 % des trajets domicile-travail qui s'effectuent en direction de Charleville-Mézières. L'articulation des flux entre les deux communes est donc centrale. Cependant, les compétences en matière de mobilité sont partagées entre la commune et l'intercommunalité. Il convient alors de s'interroger sur les capacités des acteurs du territoire à proposer des projets qui fassent sens aux deux échelles tout en tenant compte des habitants.

### **Une approche par les pratiques habitantes et l'analyse de complémentarités interterritoriales**

Connaître les pratiques quotidiennes des habitants, étudier les flux et observer l'organisation des complémentarités à l'échelle du territoire sont des outils d'analyse qui permettront d'envisager les potentiels de changement des pratiques des habitants. Dans cette démarche, l'équipe de recherche sera soutenue par deux partenaires extérieurs, ENEDIS pour alimenter la réflexion sur le projet de véhicules en autopartage et l'ADEME pour participer au processus réflexif, de montée en généralité et en soutien à la valorisation.



## VIRE



Vire Normandie, commune nouvelle créée en 2016 issue de la réunion de huit communes, rassemble 18 000 habitants et 11 500 emplois. Ville de la reconstruction, elle se distingue par son économie avec un quart d'emplois industriels, un taux de chômage inférieur à la moyenne du département et à la moyenne nationale (7,7 % contre respectivement 8,7 % et 8,5 %). Cette résistance à la désindustrialisation rend ce territoire singulier, au regard d'autres petites villes.

### **Vire Normandie, une ville nouvelle attractive pour ses emplois**

Terre d'entreprise, Vire Normandie possède un tissu économique important avec 167 emplois pour 100 actifs résidents, dans des industries diversifiées telles que la fabrication de denrées alimentaires, le travail des métaux ou le secteur des transports. Cette présence industrielle diversifiée fait toute la spécificité de Vire Normandie, et ce

en l'absence de grands équipements structurants. Des entreprises importantes ont été créées et développées sur ce territoire comme Chatel (dans le domaine des transports), Guy Degrenne (arts de la table) ou la Normandise (alimentation pour chiens et chats). Vire est donc un creuset d'entrepreneuriat industriel, datant du XIX<sup>e</sup> siècle et qui perdure aujourd'hui.

### **Repenser le lien entre ville moyenne et industrie**

La distinction de Vire Normandie en tant que lauréate des programmes Action Cœur de Ville (sur la redynamisation du centre-ville) et Territoire d'Industrie (sur le soutien aux projets de développement industriel) souligne les enjeux spécifiques liés au développement des villes moyennes, qui ont joué un rôle central dans l'industrialisation du pays. Si ce rapport entre industrie et villes petites et moyenne est souvent associé à l'image du déclin, des fermetures d'usines et des friches, Vire contredit cette trajectoire ; la singularité de Vire serait due à la qualité





10 762 habitants  
478 hab./km<sup>2</sup>  
Calvados (14)

## ÉLUS

**Marc Andreu Sabater**

*Maire de Vire Normandie, Conseiller départemental,  
Président de la communauté de communes Intercom  
de la Vire au Noireau*

## PROFESSIONNELS

**Annie Rossi**

*Directrice générale des Services de la Commune  
nouvelle de Vire Normandie*

**Marie-Jeanne Villeroy**

*Conservatrice au Musée de Vire Normandie*

## CHERCHEURS

**Gilles Crague**

*Responsable scientifique, École des Ponts-Paristech –  
CIRED*

**Denis Carré**

*Université Paris-Nanterre – EconomiX*

**Franck Nadaud**

*CIRED*

des interactions entre acteurs locaux publics et privés et avec les territoires proches. Les décisions industrielles seront analysées ici comme un processus de décision collective, multi-agents, embarquant acteurs publics et privés. En outre, plusieurs champs de politiques publiques (emploi et accompagnement des restructurations, investissement dont recherche-développement, cadre urbain) peuvent interférer avec le développement industriel ; la recherche vise à montrer comment ces différents champs interfèrent ou non avec les dynamiques industrielles.

### Les processus de développement des dynamiques économiques

Le projet place l'attention non pas sur les facteurs mais sur les processus de développement, à savoir sur la façon dont des projets d'entreprise naissent et se développent. Une analyse rétrospective du territoire depuis les années 1970 permettra tout d'abord de retracer les grandes dynamiques industrielles, en lien avec une analyse des interactions spatiales. Pour incarner ces

trajectoires, une série de monographies sur les entreprises de Vire sera effectuée et rendra compte d'une dynamique économique et organisationnelle particulière. Enfin, une enquête sur les politiques publiques sera menée par des entretiens auprès des institutions et des dispositifs publics.



## VITRÉ



Vitré, commune de 18 000 habitants, présente un cas devenu rare de petite ville dont la prospérité socio-économique est basée sur une activité industrielle diversifiée et en croissance relativement continue depuis plusieurs décennies, contrastant avec l'image généralement renvoyée par les autres villes de cette strate urbaine en France. Elle affiche en effet le 4<sup>e</sup> taux de chômage le plus bas de France (5 % contre 9 % en France métropolitaine) ; comment expliquer cet îlot de prospérité ?

### Une success story industrielle

Le cumul d'indicateurs favorables fait de Vitré un cas d'espèce, avec un quasi plein emploi obtenu par la forte densité d'emplois secondaires qui seraient a priori induits par l'industrie. Cette logique d'inversion des formes habituelles de développement des petites villes généralement tenues par l'économie résidentielle réhabilite certains pans de l'« industrie industrialisante ». Dans le cas de Vitré, cette singularité est notam-

ment observable par une diminution du poids pris par la sphère présentielle alors que l'emploi augmente. L'étude identifiera les ressorts de ce succès industriel au-delà des facteurs classiques habituellement énoncés pour en rendre compte (comme la situation sur l'axe Rennes-Paris bien desservi par l'autoroute et le rail) qui ne sauraient suffire à expliquer le réveil d'une petite cité dont la population a longtemps stagné suite à la perte de ses fonctions traditionnelles de garnison et de sous-préfecture dans les années 1920. Malgré l'essor des industries agro-alimentaires lié au développement de l'agriculture intensive en Bretagne après-guerre, Vitré était encore donnée pour perdue en 1976 par la CFDT du fait de l'effondrement de son industrie ancienne du cuir, de la chaussure et du textile.

### Les ressorts de cette « anomalie » territoriale

Comment appréhender les ressorts de cette « anomalie » territoriale et ses éventuelles capacités d'adaptation aux évolutions de la conjoncture économique ? Évoluant à la croisée d'ancrages locaux et d'organisations industrielles





18 037 habitants  
487,1 hab./km<sup>2</sup>  
Ile-et-Vilaine (35)

## ÉLUS

Isabelle Le Callennec  
Maire de Vitré

## PROFESSIONNELS

Clara Marchal  
Chef de projet mission Cœur de Ville, Commune de Vitré  
David Moy  
Directeur général des services techniques, Commune de Vitré

## CHERCHEURS

Benoît Montabone  
Responsable scientifique,  
Université Rennes 2 – ESO-Rennes  
Hélène Bailleul  
Université Rennes 2 – ESO-Rennes  
Guy Baudelle  
Université Rennes 2 – ESO-Rennes  
Magali Hardouin  
Université Rennes 2 – ESO-Rennes  
Arnaud Lepetit  
Université Rennes 2 – ESO-Rennes  
Agnès Lemoine  
Université Rennes 2

mondialisées, quelles sont les logiques spatiales qui animent ce territoire « industriel » ? Il s'agit ainsi d'analyser les formes des systèmes d'acteurs territoriaux, de leurs actions et des dynamiques relationnelles qui pourront nous donner à voir les liens entre les intérêts des acteurs industriels et institutionnels à différentes échelles spatiales. Il sera également question d'interroger le rapport à la métropolisation de ce territoire, horizon d'interprétation des recompositions socio-économiques à partir duquel s'est construit l'essentiel des récentes orientations spatiales des politiques industrielles et des réformes institutionnelles des pouvoirs locaux. Le projet identifiera les relations avec les dynamiques de métropolisation voisines (Rennes, Laval) et s'interrogera sur les effets de débordement et les stratégies de concurrence dans les orientations politiques de développement.

### Retracer de façon longitudinale l'attractivité de Vitré

A partir d'un travail d'archives, d'enquêtes et d'entretiens, l'étude cherchera à comprendre ce

qui a fait l'attractivité du territoire de Vitré dans les 40 dernières années. On s'interrogera sur la durabilité du modèle et sa vulnérabilité face aux éventuelles évolutions politiques. En complément une étude sur le parc immobilier et l'accessibilité de Vitré seront également menées ; des ateliers d'étudiants interrogeront l'offre de formation sur le territoire et des scénarios prospectifs sur le tournant numérique de l'économie.



# VOLONNE



Volonne, commune de 1 650 habitants située dans les Alpes-de-Haute-Provence, a initié en 2014 un projet de requalification du centre-bourg labellisé EcoQuartier et Quartier Durable Méditerranéen. La municipalité observe aujourd'hui comme un prolongement de cette dynamique dans l'ensemble du village où se développe une multitude d'initiatives portées par des habitants. qu'elle entend mieux comprendre pour pouvoir les accompagner et pérenniser ce mouvement de participation spontanée.

### De l'EcoQuartier à la multiplication des initiatives citoyennes

Malgré un dynamisme associatif et une attractivité touristique réels, Volonne a connu, à partir du début des années 2000, un essoufflement marqué (fermeture de nombreux commerces de proximité et services publics ou de santé). Sentant sa vitalité et son dynamisme économique menacés, et à la faveur du renouvellement de l'équipe municipale lors des élections de 2014, la

commune s'est alors lancée dans un projet de requalification du centre bourg inscrit dans la démarche EcoQuartier.

Si la recreation de lien social constituait l'un des objectifs de la démarche et des aménagements réalisés (maison de santé, logements sociaux...), la municipalité observe aujourd'hui comme un prolongement de cette dynamique dans l'ensemble du village où une multitude d'initiatives / démarches / projets, portés par des habitants (centrale photovoltaïque citoyenne, gratuiterie, jardins partagés, végétalisation spontanée d'espaces délaissés...), semble témoigner d'un essaimage / d'une diffusion / d'un effet tâche d'huile de l'EcoQuartier que la municipalité entend mieux cerner et accompagner.

### Ecoquartier, initiatives citoyennes et action publique : quelles interactions ?

La recherche vise alors à comprendre ces initiatives citoyennes en développement, interroger leur capacité d'interpellation de l'action publique et leur éventuelle intégration par celle-ci. Il s'agit à la fois de savoir si la dynamique de





1 650 habitants  
67 hab./km<sup>2</sup>  
Alpes-de-Haute-  
Provence (04)

## ÉLUES

Sandrine Cosserat

Maire de Volonne

Marie-Anne Muller

Adjointe au village participatif

## PROFESSIONNELS

Mathilde Stoclin

Chargée de mission environnement

## CHERCHEURES

Séverine Bonnin-Oliveira

Responsable scientifique, Aix-Marseille Université - LIEU

Émeline Hatt

Responsable scientifique, Aix-Marseille Université - LIEU

l'EcoQuartier a participé (et comment ?) à l'émergence et/ou à la diffusion des initiatives citoyennes, et dans quelle mesure la collectivité peut les accompagner et les intégrer à l'action publique pour contribuer à l'émergence d'un village participatif.

Pour cela, la recherche travaille à caractériser les initiatives citoyennes, quel qu'en soit le niveau d'avancement, pour en dresser un état des lieux ; formuler les besoins et/ou attentes des acteurs locaux (porteurs de projets comme acteurs publics) vis-à-vis de ces initiatives, préalable à leur possible / nécessaire accompagnement ; engager une réflexion sur l'avenir de ces pratiques en questionnant leur pérennisation / élargissement sur le long terme et à d'autres échelles.

### La co-construction d'un livret du village participatif

Autant de chantiers qui alimenteront l'élaboration d'un livret du village participatif, horizon de la recherche-action.

Pour cela, l'état des lieux des initiatives citoyennes, réalisé sur la base d'une approche qua-

litative (recherche documentaire, entretiens, observation de terrain), alimentera un temps d'échange visant à mettre en débat les attentes des porteurs et faire émerger des modalités d'accompagnement différenciées. Cela dessinera les contours du « livret du village participatif » : conçu comme un catalogue de l'existant, un mode d'emploi pour accompagner de nouveaux porteurs potentiels et un marqueur du lien entre initiatives citoyennes et action publique, il fera l'objet de plusieurs ateliers participatifs de co-production afin d'élaborer cet outil visant à faire connaître et encourager le développement des initiatives citoyennes à Volonne et au-delà.



## XERTIGNY



Commune rurale, Xertigny est située au sud du département des Vosges. Elle est membre de la Communauté d'Agglomérations d'Epinal, formée de 78 communes et de 116 332 habitants. Territoire vieillissant et en déprise, le département des Vosges est le plus âgé de Lorraine, et la commune de Xertigny connaît une perte du nombre de ses habitants. Le passé industriel en déclin de la commune contribue à cette dynamique.

### Un territoire vieillissant

A l'échelle de la CA d'Epinal, les projections de l'INSEE prévoient une baisse de la population et une augmentation du taux de seniors qui atteindrait 32 % en 2027 contre 25,1 % en 2013. Le cœur de l'agglomération (Epinal-Golbey-Capavénir Vosges) constitué de 43 688 habitants concentre les emplois et les équipements structurants. Le reste du territoire plus hétérogène s'organise autour de bourgs urbains périphériques et de pôles de proximité ruraux. Dans ce contexte, certaines communes s'inscrivent dans

des projets liés à l'habitat senior : à l'image de Xertigny qui connaît par ailleurs une baisse de sa population, et s'est engagée dans une politique de revitalisation de son bourg (lauréate « revitalisation des bourgs-centres » initiée en 2018 par l'Etat et le Conseil Départemental). À Xertigny, pour augmenter la capacité d'accueil et la qualité de vie des résidents, la construction d'un nouvel EHPAD a débuté depuis 2018 sur la commune. L'ancien EHPAD est au cœur d'un projet de requalification, qui pourrait se matérialiser par une résidence pour seniors autonomes et l'accueil de jeunes publics.

### Parcours résidentiels et stratégies mises en place par les seniors

La recherche-action ambitionne de mettre en perspective les parcours des personnes âgées avec les stratégies et projets d'aménagement du territoire portés par les acteurs (élus, techniciens, associations, etc.). Cet objectif se décline en deux dimensions : analyser les parcours de vie des personnes âgées du territoire pour saisir les stratégies et arrangements mis en œuvre ou envisagés





2 611 habitants  
52 hab./km<sup>2</sup>  
Vosges (88)

## ÉLUS

**Véronique Marcot**

*Maire de Xertigny*

**Roger Alemani**

*Vice-Président en charge de l'habitat,  
Communauté d'agglomération d'Epinal*

**Jean-Claude Moretton**

*Vice-président aux affaires sociales,  
Communauté d'agglomération d'Epinal*

## PROFESSIONNELS

**Hervé Vanlaer**

*Directeur régional de l'environnement, de  
l'aménagement et du logement, DREAL  
Grand Est*

**Lise-Marie Heiderich**

*Directrice Générale des Services de Xerti-  
gny*

**Florence Lahache**

*Chargée de mission habitat, Communauté  
d'agglomération d'Epinal*

**Armelle Lajaunie**

*Chargée de mission DREAL  
Grand Est*

**Maryline Sartori**

*Chargée de l'animation des politiques  
territoriales d'aménagement, DDT des  
Vosges*

## CHERCHEURS

**Frédéric Balard**

*Responsable scientifique, Université de  
Lorraine - 2L2S*

**Elsa Martin**

*Responsable scientifique, Université de  
Lorraine - 2L2S*

**Johan Freichel**

*Ingénieur d'étude, 2L2S*

en fonction des contraintes et des leviers vécus et perçus, et ensuite comprendre comment le territoire et ses caractéristiques (contexte rural, offre marchande et de santé, aménagements urbains, vieillissement et déclin démographique) sont appréhendés par les gestionnaires du territoire (élu, techniciens). À cet égard, la question du logement des personnes âgées est au centre de la recherche et s'articule à celle de l'aménagement du territoire.

Il s'agit d'analyser les parcours des habitants âgés pour considérer les mécanismes (dont les politiques et innovations locales) qui jouent sur les trajectoires résidentielles. A partir de l'analyse de ces mécanismes, la recherche-action doit permettre des pistes de recommandations pour les acteurs du territoire dans un contexte de revitalisation plus large du bourg.

### Deux phases d'entretiens avec les acteurs et les populations âgées

Les dispositifs méthodologiques envisagés s'échelonneront selon trois entrées : établir une revue de littérature sur le sujet et mener une

veille documentaire à l'échelle locale ; réaliser des entretiens avec les élus et les responsables en charge des questions de vieillissement et de territoire pour mieux cerner l'articulation entre vieillissement et aménagement du territoire ; mener des entretiens avec les personnes âgées pour rendre compte de leurs parcours de vie, trajectoires résidentielles et leurs attentes à l'égard du territoire (logements, aménités urbaines, etc.).

# L'ÉQUIPE POPSU

Le programme POPSU Territoires est opéré par le **Groupement d'intérêt public Europe des projets architecturaux et urbains** (GIP EPAU).



**Jean-Baptiste Marie**  
*Directeur Général de l'Europe des projets architecturaux et urbains, Directeur du programme POPSU*  
jean-baptiste.marie@developpement-durable.gouv.fr  
+ 33 (0)1 40 81 24 68



**Hélène Milet**  
*Responsable du programme*  
helene.milet@popsu.archi.fr  
+ 33 (0)1 40 81 93 27



**Aurore Meyfroidt**  
*Secrétaire scientifique*  
aurore.meyfroidt@popsu.archi.fr  
+33 (0)1 40 81 80 40



**Adèle Fourmigué**  
*Chargée de mission*  
adele.fourmigue@popsu.archi.fr  
+33 (0)1 40 81 70 72

**Fabienne Dran**

*Assistante de direction*  
fabienne.dran@developpement-durable.gouv.fr  
+ 33 (0)1 40 81 93 27

## VALORISATION DU PROGRAMME POPSU

**Bénédicte Bercovici**

*Chargée de valorisation*  
benedicte.bercovici@developpement-durable.gouv.fr  
+ 33 (0)1 40 81 73 09

**Christophe Perrocheau**

*Chargé de valorisation*  
christophe.perrocheau@i-carré.fr



# LE CONSEIL STRATÉGIQUE

## PRÉSIDENT



**Jean-Marc Offner**  
Directeur général de l'a-urba, agence  
d'urbanisme Bordeaux Métropole – Aquitaine

## MEMBRES



**Alain Bourdin**  
Professeur des Universités, École d'Urbanisme  
de Paris



**Jean-Baptiste Butlen**  
Sous-directeur de l'Aménagement durable,  
Ministère de la Transition écologique et  
solidaire, Ministère de la Cohésion des  
territoires et des Relations avec les collectivités  
territoriales



**Sébastien Chambe**  
Directeur Général Adjoint de la Métropole du  
Grand Lyon



**Catherine Cheillot**  
Présidente de la Cité de l'architecture et du  
patrimoine



**Aurélie Cousi**  
Directrice, adjointe au directeur général des  
patrimoines, chargée de l'architecture,  
Ministère de la Culture



**Marie-Christine Jaillet**  
Directrice de recherche au CNRS (LISST-Cieui),  
Présidente du Conseil de développement de  
Toulouse Métropole, Responsable scientifique  
du programme POPSU Métropoles



**Jean-Baptiste Marie**  
Professeur à l'Ecole nationale supérieure  
d'architecture de Clermont-Ferrand, Directeur  
de programme POPSU, Ministère de la  
Transition écologique, Ministère de la Cohésion  
des territoires et des Relations avec les  
collectivités territoriales



**Sandra Marsaud**  
Députée de la 2e circonscription de la Charente



**Hélène Peskine**  
Secrétaire permanente du Plan urbanisme  
construction architecture, Ministère de la  
Transition écologique et solidaire, Ministère de  
la Cohésion des territoires et des Relations avec  
les collectivités territoriales



**Gilles Pinson**  
Professeur des Universités,  
Sciences Po Bordeaux



**Hélène Reigner**  
Professeure des universités, Institut  
d'Urbanisme et de l'Aménagement Régional,  
Aix-Marseille Université, Responsable  
scientifique POPSU Territoires



**Agnès Reiner**  
Directrice générale déléguée à l'appui  
opérationnel et stratégique de l'Agence  
nationale de la cohésion des territoires



**Nathalie Roseau**  
Directrice de recherche à l'Ecole des Ponts  
ParisTech



**Emmanuel Rouède**  
Directeur général des services de Grenoble



**Franck Scherrer**  
Professeur titulaire en urbanisme, Vice-recteur  
associé à la recherche, à la découverte, à la  
création et à l'innovation, Université de  
Montréal



**Martin Vanier**  
Professeur des universités, Ecole d'Urbanisme  
de Paris



**Michel Vayssié**  
Directeur général des services de Bordeaux  
Métropole



**Pierre Veltz**  
Directeur de recherche, IHEDATE

# LE COLLÈGE DES PARTENAIRES

Sont partenaires du programme POPSU Territoires :



Au sein de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages du Ministère de la Transition écologique, la **Sous-direction de l'aménagement durable** favorise un aménagement durable sur tous les types de territoires en veillant à ce que les documents de planification et les opérations d'aménagement répondent aux besoins des populations et intègrent les enjeux de développement durable, en particulier ceux relatifs au logement.



**Le Plan urbanisme construction architecture** est un service interministériel de recherche et d'expérimentation créé en 1998 afin de faire progresser les connaissances sur les territoires et les villes et éclairer l'action publique. Rattaché à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature au Ministère de la Transition écologique et au Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, il initie des programmes de recherche-action, d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'urbanisme, de l'habitat, de l'architecture et de la construction.



**Petites villes de demain** est un programme national, lancé le 1er octobre 2020 par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Il vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.



**L'Agence Nationale de la Cohésion des territoires** (ANCT) appuie et conseille le Gouvernement dans ses politiques de lutte contre les inégalités territoriales et de soutien au développement des territoires. Elle assure la conception et l'animation des politiques de la ville et d'aménagement du territoire avec les acteurs locaux et les citoyens. Pour répondre aux mutations économiques et sociales, l'ANCT mène une activité de prospective afin d'orienter les politiques publiques et elle aide les territoires, notamment les plus fragiles, à développer leur potentiel en stimulant l'activité économique, en accompagnant la transition écologique et en promouvant l'expérimentation et l'innovation.





**La Banque des Territoires** est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle propose des solutions sur-mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Grand pôle financier public, elle accompagne les grands projets innovants sur tous les territoires et soutient ceux qui contribuent à organiser les indispensables interactions entre les Métropoles, les villes moyennes et la ruralité.



**Le Réseau Rural Français** est une initiative européenne, intégrée à la politique agricole commune (PAC) et financée par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Lieu de co-construction, le réseau rural national fédère les réseaux ruraux régionaux et contribue aux réflexions, échanges et débats sur les territoires ruraux et les politiques utiles à leur développement. Il facilite le dialogue entre acteurs et valorise les bonnes pratiques locales pour parvenir à un développement rural intelligent, rural et inclusif.



**L'Union européenne** est une association volontaire d'États européens (27 aujourd'hui). Elle existe juridiquement depuis le traité de Maastricht et constitue à ce jour une organisation unique. L'Union européenne (UE) est composée d'États membres qui se sont regroupés dans les domaines économique et politique, afin d'assurer le maintien de la paix en Europe et de favoriser le progrès économique et social.



**Le Commissariat du Massif Central** met en œuvre la politique de massif. Il a un rôle transversal, à la fois interrégional et interministériel. Il assure l'interface entre les acteurs du massif (publics et privés) et l'État, et a pour mission de préparer, de suivre et d'exécuter au titre de l'État la convention interrégionale de massif. Il assure également le secrétariat du comité de massif et joue également un rôle important d'animation et de conseil.



**Le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère**, au sein de la Direction générale des patrimoines du Ministère de la Culture qui assure notamment la protection et la conservation modernisée du patrimoine, valorise les œuvres du passé et du présent auprès de tous les publics et favorise la création et la qualité architecturales.



**La Cité de l'architecture et du patrimoine** est un centre d'architecture dont la mission est d'assurer la promotion de l'architecture française en France et à l'étranger, et de faire découvrir les œuvres emblématiques du patrimoine architectural français et la création contemporaine internationale.



**L'Institut CDC pour la Recherche** est un programme de la Caisse des dépôts et consignations, au sein du Département de la Stratégie, qui a pour objet le soutien à des travaux de recherche dans les champs d'intervention stratégiques du groupe Caisse des Dépôts. Il contribue à de nouveaux travaux en articulation avec les questionnements opérationnels du Groupe et intervient de façon transversale à partir de la recherche entre les différents métiers. Il organise la valorisation des résultats dans le cadre de contributions au débat public. Il nourrit enfin la réflexion stratégique interne à partir des nouvelles tendances identifiées dans le secteur de la recherche.



**A'urba** est l'agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine. Outil stratégique de développement des territoires bordelais, girondins et aquitains, A'urba éclaire les responsables locaux dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets et de leurs politiques publiques. Elle est dirigée par Jean-Marc Offner depuis 2009.



**L'Atelier Energie et Territoires** est créé en 2012 par EDF. C'est un laboratoire d'idées, d'études et de recherches. A la fois lieu de rencontres et de débats, il invite les acteurs des villes et des collectivités à mieux comprendre les transformations énergétiques à l'œuvre et suggère des propositions concrètes pour faire de l'énergie un moteur d'attractivité du territoire. Avec l'appui de son comité scientifique et de ses partenaires, l'Atelier offre une longueur d'avance aux décideurs territoriaux pour une gestion éclairée et responsable de l'énergie.



**L'Union sociale pour l'habitat** est l'organisation représentative du secteur Hlm qui représente 660 organismes Hlm à travers cinq fédérations. Elle accompagne les organismes Hlm dans leur action professionnelle, et contribue à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale du logement.



**L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)** participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale.



**L'Assemblée Nationale** est l'institution française qui forme, avec le Sénat, le pouvoir législatif dont la mission est de débattre, de proposer, d'amender et de voter les lois, de contrôler le Gouvernement et d'évaluer les politiques publiques.



**La Fabrique de la Cité** est un think tank dédié à la prospective urbaine et aux innovations urbaines. Fondé en 2010 à l'initiative du groupe VINCI, son mécène, elle regroupe des acteurs de la ville, français et internationaux, qui élaborent de nouvelles manières de construire et reconstruire les villes. Les réflexions sur les bonnes pratiques de développement urbain portent sur les thèmes de la mobilité, de l'aménagement urbain et bâti, de l'énergie, de la révolution numérique et des nouveaux usages.



**Le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD)** est chargé de conseiller le Gouvernement dans les domaines de l'environnement, des transports, du bâtiment et des travaux publics, de la mer, de l'aménagement et du développement durables des territoires, du logement, de l'urbanisme, de la politique de la ville et du changement climatique. Dans ce cadre, il mène les missions d'expertise, d'audit, d'étude, d'évaluation, d'appui et de coopération internationale que lui confie le Gouvernement. Il est également chargé d'une mission d'inspection générale portant sur la régularité, la qualité et l'efficacité de l'action des services de l'État placés sous l'autorité du ministre de la Transition écologique et solidaire, ainsi que des établissements publics placés sous leur tutelle.





**L'Assemblée des Communautés de France (AdCF)** est la fédération nationale des élus de l'intercommunalité. Depuis sa fondation en 1989, l'AdCF promeut la coopération intercommunale et le dialogue territorial. Elle assure la représentation des intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux (gouvernement, Parlement, agences nationales...), participe aux débats sur les évolutions de notre organisation territoriale et des politiques publiques décentralisées, développe une expertise spécifique au service de ses adhérents.



**L'Association des maires ruraux de France (AMRF)** fédère près de 10 000 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques. Forte de son militantisme et de sa représentativité, l'AMRF est aujourd'hui l'interlocutrice incontournable des communes rurales auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux.



**La Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)** regroupe une cinquantaine d'organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises. Les agences d'urbanisme ont, pour la plupart, un statut d'association où se retrouvent, autour des collectivités impliquées, l'État et les autres partenaires publics du développement urbain. La FNAU prend position dans les grands débats nationaux et européens sur les politiques urbaines et l'avenir des villes.



**La Fédération des Parcs naturels régionaux de France** est l'association loi 1901 qui regroupe les 54 Parcs naturels régionaux de France. Porte-parole et animatrice du réseau, la fédération est un acteur de référence dans la définition et mise en œuvre les politiques publiques de développement des territoires ruraux, de développement durable et de préservation des espaces naturels.



**1000 Doctorants pour les territoires** est une plateforme de mise en relation des collectivités territoriales avec des étudiants volontaires dans le but de réaliser un travail de recherche dans leurs services sur une problématique de politique publique territoriale (transition écologique, numérique, économique, démographique, santé...). La plateforme informe, sensibilise à ce dispositif et met en relation les acteurs publics locaux et le secteur de la recherche en Sciences Humaines et Sociales.

## **DIRECTEUR DE PROGRAMME POPSU**

Jean-Baptiste Marie

## **RÉDACTION**

Jean-Marc Offner, Sandra Marsaud, Hélène Reigner, Juliette Auricoste, Jean-Baptiste Marie, Aurore Meyfroidt, Hélène Milet, Zoé Giordana, Rachel Simon

## **CONCEPTION GRAPHIQUE**

Figures Libres / Maud Boyer, Chloé Listrat

## **CRÉDITS PHOTOS**

© Éric Robert, © Hélène Milet, © Ministère de la Transition écologique, Ministère de la Cohésion des territoires, tous droits réservés, © Cyrielle Jacques  
© Cyrille de Villèle, © Delphine Coutin, © Julien Michel, © Mairie d'Ambert, © Johan Barrot,  
© P.Daniel, © Raffaele Sergi, © Marcella Barbieri,  
© Noj han, © Ville de Chauny, © Mairie de Dieuliefit,  
© Cyrille de Villèle, © École d'Architecture de La réunion, © Patrice Thebault, © Communauté de Commune de la Haute Bigorre, © Lisa Roca, © Ville du Porge, © Cermosem, Nicolas Robinet, © Julien Michel, © Émilie Debray, © Mairie de Longuenée en Anjou, © Joël Idt, © Lot Tourisme CRT Midi-Pyrénées, Dominique Viet, © CC Nozay, © Equipe Imagine, © Emmanuel Berthier, © Xavier Guillot, © COR, © Altimage ULM, © Gabriele Salvia, Marion Serre, © Mairie de Villers-Semeuse, © Mairie de Vire Normandie, © Invictus Drone, © Ville de Volonne, © Les Photos d'Isabelle, © Wilfried Koba, © Éric Villemin, © Lucas Bonnel, © Marc Guéret, ©PUCA

## **IMPRESSION**

MCT/MTES/SG/SPSSI/ATL2

JUIN 2021





## PLATEFORME D'OBSERVATION DES PROJETS ET STRATÉGIES URBAINES

### Plan Urbanisme Construction Architecture

Grande Arche de la Défense - Paroi Sud  
Ministère de la Transition écologique  
Ministère de la Cohésion des territoires  
et des Relations avec les collectivités territoriales  
92055 La Défense Cedex  
+33 (0)1 40 81 24 37

[www.popsu.archi.fr](http://www.popsu.archi.fr)  
[www.urbanisme-puca.gouv.fr](http://www.urbanisme-puca.gouv.fr)

 [popsu\\_puca](#)

 [popsu](#)

 [Puca Popsu](#)

## PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE

Hélène Peskine, Secrétaire Permanente

### DIRECTION DU PROGRAMME POPSU

Jean-Marc Offner, Directeur Général de l'a'urba,  
Président du Conseil Stratégique de POPSU

Jean-Baptiste Marie, Directeur général de l'Europe des projets  
architecturaux et urbains, Directeur du programme POPSU

Fabienne Dran, Assistante de gestion

Adèle Fourmigué, Chargée de mission

### Secrétariat scientifique

Aurore Meyfroidt, Secrétaire Scientifique

### PROGRAMME POPSU MÉTROPOLIS

Marie-Christine Jaillet, Directrice de Recherche CNRS, LISST-  
Cieu, Responsable Scientifique du programme POPSU  
Métropoles

### PROGRAMME POPSU TERRITOIRES

Hélène Reigner, Professeure des Universités, Aix-Marseille  
Université, Responsable Scientifique du programme POPSU  
Territoires

Hélène Milet, Responsable de programme

### VALORISATION, CAPITALISATION ET RELATIONS PRESSE

Bénédicte Bercovici, Chargée de valorisation

Christophe Perrocheau, Chargé de valorisation

Carole Jovignot, Centre de documentation

---

### CONTACT

Hélène Milet

[helene.milet@popsu.archi.fr](mailto:helene.milet@popsu.archi.fr)

+ 33 (0)1 40 81 92 68

Aurore Meyfroidt

[aurore.meyfroidt@popsu.archi.fr](mailto:aurore.meyfroidt@popsu.archi.fr)

+33 (0)1 40 81 80 40



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PUCA**

plan  
urbanisme  
construction  
architecture